



## Exercice 2001



En application de son règlement n° 98-01, la Commission des Opérations de Bourse a enregistré le présent document de référence le 10 juillet 2002 sous le n° R 02-181. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opérations visée par la Commission des Opérations de Bourse.

### Avertissement

La Commission des Opérations de Bourse attire l'attention du public sur les réserves et observations des Commissaires aux Comptes dans leurs rapports sur les comptes annuels et consolidés des exercices clos le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2001.

Ces réserves et observations portent sur les points suivants :

- les mesures engagées pour rétablir les équilibres de gestion et financiers du groupe doivent être complétées de la réalisation d'une augmentation de capital prévue au début du second semestre 2002 pour assurer la continuité d'exploitation du groupe ;
- les Commissaires aux Comptes n'ont pas été en mesure de se prononcer sur la présentation du compte de résultats consolidé au 31/12/2000 du fait des difficultés résultant de la reprise du groupe Vision Share et en particulier de l'insuffisance des procédures de contrôle interne, de la désorganisation des services administratifs et financiers, et des problèmes de démarque inconnue notamment au niveau d'une des filiales du groupe ;
- des changements de méthode de présentation et de méthodes comptables ont été apportés dans les comptes au 31/12/2000 ; Ils portent sur les changements de présentation des opérations de factoring et du parc de matériel de location, et sur les écarts d'acquisition figurant au bilan consolidé du sous-groupe Vision Share au 31/12/1999 qui ont été portés à l'actif du bilan consolidé du groupe avec imputation sur les réserves consolidées en raison des précisions apportées par la Commission des Opérations de Bourse en décembre 2000 sur l'application de la méthode dérogatoire (article 215 du CRC 99-02).

## Table thématique

Afin de faciliter la lecture du rapport annuel enregistré comme document de référence, la table thématique suivante permet d'identifier les principales rubriques de l'instruction d'application du règlement 98-01 de la Commission des Opérations de Bourse.

Section	Rubrique	Page
<b>1.</b>	<b>Responsables du document de référence et du contrôle des comptes</b>	<b>p 3</b>
1.1.	Noms et fonctions des responsables du document	p 3
1.2.	Attestation des responsables	p 3
1.3.	Noms et adresses des contrôleurs légaux	p 3
<b>3.</b>	<b>Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital</b>	<b>p 6</b>
3.1.	Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	p 6
3.2.	Renseignements de caractère général concernant le capital	P 8
3.3.	Répartition actuelle du capital et des droits de vote	p 11
3.4.	Marché des titres de l'émetteur	p 12
3.5.	Dividendes	p 14
<b>4.</b>	<b>Renseignements concernant l'activité de l'émetteur</b>	<b>p 16</b>
4.1.	Présentation de la société et du groupe	p 16
4.2.	Analyse des risques de l'émetteur	p 21/26
4.3.	Faits exceptionnels et litiges	p 20
4.4.	Effectif moyen et évolution	p 20
4.5.	Politique d'investissement	p 20
<b>5.</b>	<b>Patrimoine, situation financière et résultat</b>	<b>p 29</b>
5.1.	Comptes consolidés de l'émetteur	p 30
	Comptes sociaux de l'émetteur	p 46
5.4.	Liste des sociétés consolidées	p 34
<b>6.</b>	<b>Organes d'administration, de direction et de surveillance</b>	<b>p 15</b>
6.1.	Membres du conseil d'administration	p 15
6.2.	Intérêts et rémunération des dirigeants	p 15
6.3.	Schémas d'intéressement et de participation	p 14
<b>7.</b>	<b>Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir</b>	<b>p 25</b>
7.1.	Evolution récente	p 25
7.2.	Perspectives d'avenir	p 26

Les informations figurant dans ce document de référence sont également disponibles sur le site Internet de la société : <http://www.iec-asv.com>

## Chapitre 1

# Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

---

### 1.1. Responsable du document de référence

Claude TURPIN  
Président Directeur Général

### 1.2. Attestation du responsable

A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société et de ses filiales. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Rennes, 10 juillet 2002

Claude TURPIN  
Président Directeur Général

### 1.3. Responsables du contrôle des comptes

Les comptes sociaux et consolidés établis au titre des exercices 2000 et 2001 pour le groupe IEC Professionnel Média ont fait l'objet de rapports établis par les commissaires aux comptes titulaires de la société.

#### 1.3.1. Commissaires aux comptes titulaires

- Audit Consultants, Zone Atalante, Champeaux, 7 route de Vezin, CS 24325, 35043 RENNES CEDEX, représentée par Michel HARDY, nommée le 27 juillet 1998 en qualité de co-commissaire au comptes titulaire, pour un mandat expirant au moment de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2003.
- KPMG Audit, 15 rue du Professeur Jean Pecker – 35000 Rennes, représentée par Franck NOEL, nommée le 27 décembre 1996 en qualité de co-commissaire au comptes titulaire, pour un mandat expirant au moment de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2001.

Aux termes des rapports des commissaires aux comptes les concernant, les comptes établis au titre des exercices 2000 et 2001 ont été certifiés, après qu'aient été accomplies les diligences jugées nécessaires par les commissaires aux comptes, ainsi que les vérifications prévues par les normes de leur professions et les informations spécifiques prévues par la loi.

#### 1.3.2. Commissaires aux comptes suppléants

- Gérard SOUET, 17 rue de Dinan – 35000 Rennes, nommé le 27 juillet 1998 pour un mandat expirant au moment de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2003.
  - Bruno MARTIN, 15 rue du Professeur Jean Pecker – 35000 Rennes, nommé le 27 décembre 1996 pour un mandat expirant au moment de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2001.
-

---

## 1.4. Attestation des commissaires aux comptes

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société I.E.C. Professionnel Média S.A. et en application du règlement COB, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document a été établi sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans la note d'opération, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Ce document ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 1999, 2000 et 2001 arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France.

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 1999 ont été certifiés sans réserve. Notre rapport sur les comptes consolidés de l'exercice 1999 comportait l'observation suivante :

« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus (certification sans réserve), nous attirons votre attention sur les incidences de l'application du règlement 99-02 du comité de la réglementation comptable, telles qu'elles sont décrites dans la première partie de l'annexe aux comptes consolidés (méthodes et principes comptables). »

Notre rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2000 comporte l'observation suivante :

« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus (certification sans réserve), nous attirons votre attention sur le paragraphe 1.3 de la note sur les faits marquants de l'exercice qui relate les difficultés financières rencontrées par le Groupe I.E.C. au cours de l'exercice 2000 et les mesures prises et envisagées pour y remédier. Si ces mesures ne connaissaient pas un dénouement favorable, la continuité d'exploitation de votre Société pourrait être remise en question. »

Notre rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2000 comporte :

La réserve suivante : « Le groupe I.E.C. a réalisé au cours du second semestre 2000 la fusion opérationnelle de ses deux réseaux de distribution. Cette fusion opérationnelle a été plus difficile à réaliser que prévu en raison de cultures d'entreprise très différentes. De ce fait, et en raison de l'insuffisance de procédures de contrôle interne, de la désorganisation des services administratifs et financiers, de problèmes de démarque inconnue notamment au niveau d'une des filiales du groupe, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la présentation du compte de résultat consolidé. »

Les observations suivantes : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

Le paragraphe 1.5 de la note sur les faits marquants de l'annexe relate les difficultés financières rencontrées par le groupe au cours de l'exercice 2000 ainsi que les mesures prises et envisagées pour y remédier. Si ces mesures ne connaissaient pas un dénouement favorable, la continuité d'exploitation du groupe pourrait être remise en question.

Les changements de méthode de présentation des opérations de Factoring et du parc de matériel de location sont décrits dans la note de l'annexe sur les méthodes et principes comptables utilisés pour la consolidation.

---

Ainsi qu'il est mentionné dans la note de l'annexe sur les méthodes et principes comptables utilisés pour la consolidation, les écarts d'acquisition figurant au bilan consolidé du sous groupe Vision Share au 31 décembre 1999 ont été portés à l'actif du bilan consolidé de votre groupe avec imputation sur les réserves consolidées en raison des précisions apportées par la Commission des Opérations de Bourse en décembre 2000 sur l'application de la méthode dérogatoire (article 215 du CRC 99-02). »

---

---

Notre rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2001 comporte l'observation suivante :

« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus (certification sans réserve), nous attirons votre attention sur le point suivant : le paragraphe de l'annexe sur les faits caractéristiques de l'exercice relate les mesures engagées pour rétablir les équilibres de gestion et financiers du groupe. Ces mesures doivent être complétées de la réalisation d'une augmentation de capital prévue en début de second semestre 2002 pour assurer la continuité d'exploitation de la société. »

Notre rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2001 comporte les observations suivantes :

« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus (certification sans réserve), nous attirons votre attention sur les points suivants :

Le paragraphe de l'annexe sur les faits caractéristiques de l'exercice relate les mesures engagées pour rétablir les équilibres de gestion et financiers du groupe. Ces mesures doivent être complétées de la réalisation d'une augmentation de capital prévue en début de second semestre 2002 pour assurer la continuité d'exploitation du groupe.

Dans notre rapport sur les comptes consolidés de l'exercice 2000, nous indiquions qu'en raison des difficultés rencontrées par le groupe IEC au cours du second semestre 2000, nous n'étions pas en mesure de nous prononcer sur la présentation du compte de résultat consolidé de l'exercice 2000. ».

Sur la base de ces diligences et à l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentés dans ce document.

Fait à Nantes et Rennes, le 31 mai 2002

*Les commissaires aux comptes*

KPMG Audit  
Département de KPMG SA  
Franck NOEL

Audit Consultants  
  
Michel HARDY

## 1.5. Responsable de l'information financière

Jean-Marc THIERCELIN  
Secrétaire Général  
Tél 02 23 35 57 57  
jmthiercelin@iec-asv.com

---



---

## Chapitre 2

### Renseignements de caractère général concernant IEC Professionnel Média et son capital

#### 2.1. Renseignements concernant IEC Professionnel Média

##### 2.1.1. Dénomination et siège social

IEC Professionnel Média  
13/15, rue Louis Kérautret Botmel  
35000 Rennes  
Tél 02 23 35 57 57  
Fax 02 23 35 56 61

##### 2.1.2. Forme juridique

SA à conseil d'administration, régie par le Code de Commerce et le décret n° 67-236 du 23 mars 1967.

##### 2.1.3. Date de création et durée

La société a été créée le 13 juin 1991 à Rennes. Elle a été immatriculée au Registre du Commerce de Rennes le 27 septembre 1991, pour une durée de 99 ans. Sauf en cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée en assemblée générale extraordinaire, la société expirera le 27 septembre 2090.

##### 2.1.4. Exercice social

L'exercice social débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

##### 2.1.5. Registre du Commerce et des Sociétés, Code NAF

La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le n° B 382 574 739. Le code NAF est le 671 C.

##### 2.1.6. Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet, en France et dans tous les pays :

- L'activité holding et notamment l'activité de prise de participation sous toutes ses formes dans toutes sociétés créées ou à créer, l'activité de gestion de portefeuilles titres et celle de prestations de services et de conseils dans quelque domaine que ce soit.
- L'activité de fabrication, négoce, location de matériel audio, vidéo et informatique, et plus généralement toutes opérations ou activités se rapportant au multimédia.
- Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou location-gérance de tous biens et autres droits.
- Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social de la société ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles de contribuer au développement de la société.

##### 2.1.7. Consultation des documents sociaux

Les statuts, procès verbaux et autres documents sociaux, comptables ou juridiques, peuvent être consultés, en application de la législation sur les sociétés commerciales, au siège de la société 13/15 rue Louis Kérautret Botmel – 35000 Rennes.

---





---

### 2.1.8. Répartition et affectation des bénéfices (article 35 des statuts)

Le compte de résultat, qui récapitule les produits et charges de l'exercice, fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice. Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Ce bénéfice est réparti entre tous les actionnaires, proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux. L'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice. Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserve en application de la loi, l'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en actions dans les conditions légales ou en numéraire.

Il peut être distribué des acomptes sur dividende avant l'approbation des comptes de l'exercice.

Les dividendes non réclamés dans les 5 ans de leur mise en paiement sont prescrits.

Le partage de l'actif net subsistant après remboursement du nominal des actions est effectué entre les actionnaires dans les mêmes proportions que leur participation au capital.

### 2.1.9. Assemblées générales (articles 25 à 32 des statuts)

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi.

Les assemblées générales sont convoquées soit par le conseil d'administration, soit par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné en justice dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme soit d'une inscription nominative, soit du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation du certificat d'un intermédiaire agréé constatant l'indisponibilité des actions jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies 5 jours avant la date de réunion de l'assemblée.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à 1 voix.

---

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire, dont il peut obtenir l'envoi dans les conditions indiquées par l'avis de convocation à l'assemblée et dans les conditions prévues par la loi.

2.1.10. Franchissements de seuil

Les statuts de la société ne comportent pas de seuils déclaratifs autres que les obligations légales.

---

---

### 2.1.11. Droits de vote double (article 17 des statuts)

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus à l'article 225-123 du code de commerce.

### 2.1.12. Titres au porteur identifiables (article 9 des statuts)

La société peut, dans les conditions réglementaires, demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres le nom ou la dénomination sociale, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que le nombre de titres détenus par chacun d'eux et le cas échéant les restrictions attachées à ces titres.

A la demande de la société, les informations visées ci-dessus pourront être limitées aux personnes détenant un nombre de titres fixé par cette dernière.

### 2.1.13. Rachat par la société de ses propres actions

L'assemblée générale mixte du 20 octobre 1998 avait autorisé la société à opérer en bourse sur ses propres actions pendant les 18 mois suivant l'admission des titres IEC sur le Second Marché. Cette autorisation n'a jamais été utilisée et aucun nouveau programme n'a été mis en place.

## 2.2. Renseignements concernant le capital et les droits de vote

### 2.2.1. Capital social

Le capital social est composé de 1 435 000 actions de 1.52 € de valeur nominale, soit un total de 2 181 200 €.

### 2.2.2. Forme des actions

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

### 2.2.3. Capital potentiel

L'assemblée générale mixte du 30 juin 2000 autorise le conseil d'administration à consentir, en une ou plusieurs fois, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles à émettre par la société IEC Professionnel Média à titre d'augmentation de capital, dans les conditions prévues par la loi.

Les bénéficiaires de l'opération pourront être :

- Certains salariés ou certaines catégories de personnel,
- Certains mandataires sociaux,

tant de la société elle-même que des sociétés ou groupements qui lui sont liés indirectement, dans les conditions précisées par 225-180 du code de commerce.

Le nombre total des options qu peuvent être consenties par le conseil d'administration en application de la présente autorisation est limité à 5% du capital de la société.

---

Le prix de souscription des actions par les bénéficiaires est déterminé par le conseil d'administration lors de chacune de ses décisions d'attribution d'options, par application des modalités de fixation du prix définies ci-après : le prix des actions sous options sera égal à la moyenne des cours des 20 séances de bourse précédant le jour de la réunion du conseil d'administration, décotée de 5%. La présente autorisation est valable pour une durée de 2 ans. Les options pourront être exercées pendant une durée de 5 ans à partir du jour où elles auront été consenties.

#### 2.2.4. Capital autorisé non émis

L'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2001 a donné au Conseil d'Administration les autorisations suivantes:

- Délégation des pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, tant en France qu'à l'Etranger, à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par l'émission de 1 148 000 actions nouvelles de 1,52 euros de valeur nominale à souscrire en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription de telle sorte que le capital de la société sera augmenté de 1 744 960 euros,
- Si les souscriptions à titre irréductible, et le cas échéant, à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité d'une émission de valeurs mobilières, le conseil d'administration pourra utiliser dans l'ordre qu'il déterminera, l'une et/ou l'autre des facultés ci-après :
  - limiter l'émission au montant des souscriptions sous la condition que celui ci atteigne les trois quarts au moins de l'émission décidée
  - répartir librement tout ou partie des titres non souscrits
  - offrir au public tout ou partie des titres non souscrits
- Le conseil d'administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation à son président dans les conditions fixées par la loi, pour mettre en œuvre la présente délégation, à l'effet notamment de déterminer les dates et les autres modalités de l'augmentation de capital que le forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à créer ; arrêter les prix et conditions des émissions ; fixer les montants à émettre, fixer la date de jouissance même rétroactive des titres à émettre et, le cas échéant, les conditions de leur rachat ; suspendre le cas échéant l'exercice des droits d'attribution d'actions de la société attachés aux valeurs mobilières à émettre pendant un délai qui ne pourra excéder trois mois ; fixer les modalités suivant lesquelles sera assurée le cas échéant la préservation des droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès à terme à des actions de la société et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires ; procéder le cas échéant à toutes imputations sur la ou les primes d'émissions et notamment celle des frais entraînés par la réalisation des émissions ; prendre généralement toutes les dispositions utiles et conclure tous accords pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées et constater la ou les augmentations de capital résultant de toute émission réalisée par l'usage de la présente délégation et modifier corrélativement les statuts
- La délégation ainsi conférée au conseil d'administration est valable pour une durée de vingt huit mois à compter de la présente assemblée générale.

#### 2.2.5. Place de cotation

Second Marché de Euronext Paris SA

#### 2.2.6. Pacte d'actionnaires

Aucun pacte d'actionnaires n'a été signé à ce jour. Il n'y a aucun engagement de conservation de titres par les actionnaires.

#### 2.2.7. Nantissement des actions de la société ou de ses filiales

Il existe :

---

- Un nantissement de 3 246 actions de la filiale SA IEC (soit 6 % des actions), en garantie d'un prêt de 2.4 M€ consenti à la société par différents organismes financiers.
- Un nantissement de 36 165 actions de la société C2M Intelware (soit 10 % des actions), au profit de la Caisse d'Epargne, en contrepartie d'un prêt d'un montant de 0.35 M€ au profit de Vision Share,
- Un nantissement de 76 530 titres C2M Intelware (soit 21 % des actions), au profit de la Caisse d'Epargne et du CIC, en contrepartie d'un prêt d'un montant de 0.15 M€ et de 0.46 M€.
- Un nantissement de 224 916 titres C2M Intelware (soit 63 % des actions) et de 176 590 titres ASV (soit 100 % des actions), au profit de la Caisse d'Epargne, du CCF et du CEPME, en contrepartie de prêts pour un montant total de 1.13 M€ au profit de Vision Share.

La cession des activités de la filiale C2M Intelware est envisagée à travers une cession de fonds de commerce avec l'accord des bénéficiaires des nantissements ci-dessus dans le cadre de l'accord de ré-échelonnement évoqué au § 1) des faits caractéristiques de l'exercice de l'annexe aux comptes consolidés.

#### 2.2.8. Evolution du capital de la société depuis sa création

Date	Nature de l'opération	Montant de l'opération	Prime d'émission ou d'apport	Nombre total d'actions	Valeur nominale	Capital après l'opération
13.06.1991	Constitution de la société	-	-	1 250	100 F	125 000 F
13.11.1995	Libération du solde du capital	-	-	5 000	100 F	500 000 F
27.12.1995	Apport en nature de la SA IEC et de parts sociales de la SARL SSI	1 625 700 F	13 658 380 F	21 257	100 F	2 125 700 F
23.06.1998	Incorporation de réserves	2 874 300 F	-	50 000	100 F	5 000 000 F
20.10.1998	Division du nominal par 10	-	-	500 000	10 F	5 000 000 F
17.11.1998	Emission d'actions nouvelles	714 290 F	9 285 770 F	571 429	10 F	5 714 290 F
20.12.1999	Augmentation de capital par apport en nature	2 857 290 F	25 302 710 F	857 158	10 F	8 571 580 F
20.12.1999	Augmentation de capital en numéraire	1 000 000 F	18 079 000 F	957 158	10 F	9 571 580 F
04.12.2000	Augmentation de capital en numéraire	4 785 790 F	39 812 210 €	1 435 737	10 F	14 357 370 F
27.12.2001	Réduction de capital	7 370 F		737	10 F	14 350 000 F
27.12.2001	Conversion en euros			1 435 000	1.52 €	2 181 200 €

#### 2.2.9. Modifications intervenues depuis 3 ans dans la répartition du capital

- 07.08.1998 THC International cède 18 031 actions à la SC Multimédia (société civile contrôlée par Emmanuel SANTIAGO), sur la base d'une valorisation de 27,7 MF pour 100% de IEC Professionnel Média.
- 15.01.1999 La SC Multimédia franchit à la baisse à titre direct et indirect le seuil de 50% du capital et détient désormais 256 419 actions IEC, soit 44,87% du capital.
- 31.01.1999 Victoire Asset Management, agissant pour le compte du FCP UFF Croissance PME dont elle assure la gestion, détient 50 000 actions, soit 8,75% du capital.

- 21.04.199 9 La SC Ciné (société civile contrôlée par Emmanuel SANTIAGO) franchit en hausse le seuil de 5% du capital et détient à titre direct 50 000 titres, soit 8,75% du capital.
- 23.07.199 9 3I Gestion SA achète, pour le compte du FCPR 3I Eurofund, les 83 259 actions détenues jusqu'à présent par 3I SA.
- 20.12.199 9 Sous l'effet conjugué de l'émission d'actions nouvelles en rémunération d'apports en nature et de l'augmentation de capital en numéraire, Bruno MARTINAUD et Serge HAYAT détiennent désormais chacun 82 398 actions IEC (8,61% du capital), tandis qu'Emmanuel SANTIAGO franchit à la baisse le seuil du tiers du capital, par suite des émissions d'actions nouvelles, et déclare détenir 192 851 actions (20,15% du capital).
- 27.12.199 9 Emmanuel SANTIAGO et la SC Multimédia cèdent la totalité de leurs actions à la SC Ciné, qui détient désormais 192 851 actions.
- 30.12.199 9 La société SCA Qualis, suite à l'acquisition d'actions auprès de la SC Ciné, détient directement 155 093 actions IEC, soit 16,20% du capital. Emmanuel SANTIAGO détient désormais, au travers de la SC Ciné qu'il contrôle, 37 758 actions soit 3,95% du capital. La SCA Qualis déclare qu'elle n'envisage pas, au stade actuel, de procéder sur les 12 mois à venir à des achats complémentaires significatifs mais n'exclut toutefois pas de porter dans ce délai sa participation à 20%.
- 18.01.200 0 Victoire Asset Management, agissant pour le compte du FCP UFF Croissance PME Maître dont elle assure la gestion, cède sur le marché la totalité de sa participation.
- 11.02.200 0 Suite à une acquisition sur le marché, 3I Group Plc (agissant pour le compte du FCPR Eurofund et des partnerships 3I Europe Investments Partners 1 et 2) détient 86 886 actions IEC soit 9,08% du capital.
- 06.06.200 0 Bruno MARTINAUD cède sur le marché une partie de ses titres et détient désormais 45 698 actions, soit 4,77% du capital.
- 07.06.200 0 3I Group Plc cède sur le marché la totalité de ses participations.
- 19.06.200 0 Bruno MARTINAUD cède sur le marché une partie de ses titres et détient désormais 35 698 actions, soit 3,73% du capital.
- 12.10.200 0 La société Excal 1, contrôlée au plus haut niveau par la SNC Talis, acquiert auprès de sa société-mère la SCA Qualis les 185 093 actions que celle-ci détenait, soit 19,33% du capital.
- 23.05.200 1 A cette date, Serge HAYAT n'a plus d'intérêts significatifs dans la société IEC Professionnel Média.

#### 2.2.10. Répartition du capital et des droits de vote au 31.12.2000 et 2001

<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'actions 2000</b>	<b>% du capital 2000</b>	<b>Nombre d'actions 2001</b>	<b>% du capital 31/05/01</b>	<b>Nbre de Droits de vote</b>	<b>% des droits de vote</b>
Qualtech	277 639	19,33%	277 639	19,35%	277 639	19,46%
Sicav France Expansion	75 000	5,22%	75 000	5,23%	75 000	5,26%
FCP Mutua Valeurs	73 917	5,15%	73 917	5,15%	73 917	5,18%
Autocontrôle (1)	9 145	0,64%	8 408	0,58%	0	0,00%
Public	1 000 036	69,65%	1 000 036	69,69%	1 000 036	70,10%

---

<b>Total</b>	<b>1 435</b>	<b>100,00</b>	<b>1 435</b>	<b>100,00</b>	<b>1 426</b>	<b>100,00</b>
	<b>737</b>	<b>%</b>	<b>000</b>	<b>%</b>	<b>592</b>	<b>%</b>

---

(1) L'autocontrôle correspond aux 8408actions détenues par la société C2M, filiale du groupe.

La société Qual Tech est une société anonyme simplifiée filiale à 100% de Qualis, groupe financier français à vocation industrielle. Comme indiqué dans l'historique du capital, la société Qualis est entrée au capital d'IEC en décembre 1999 à hauteur de 16,20% du capital. Son pourcentage de détention est monté à 19,33% à l'occasion de l'augmentation de capital de décembre 2000.

#### 2.2.11. Nombre d'actionnaires

En juin 2002, une enquête de la Sicovam a permis d'identifier 2 274 actionnaires. A cette date, 10 actionnaires détenaient plus de 1% du capital.

---

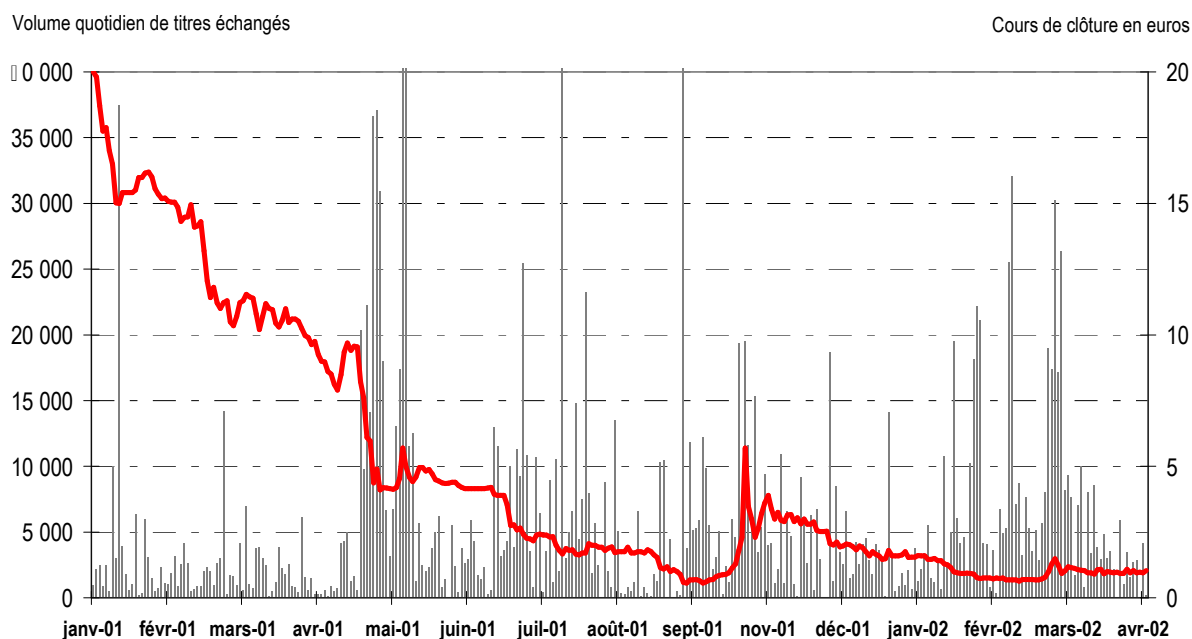


## 2.2.12. Marché des titres de la société

source : Euronext Paris

	Nombre de séances de bourse	Nombre de séances de cotation	Index aux de cotation	Cours le plus haut en €	Cours le plus bas en €	Dernier cours en €	Nombre de titres échangés	Volume des transactions en €	Index aux de rotation du capital	Capitalisation boursière en €
Janvier 2001	22	22	100	20,3	13,59	15,18	88 188	1 350	0,100	21 090
Février 2001	20	20	100	15,0	10,0	11,3	00 013	0 01	3,320	10 220
Mars 2001	22	22	100	12	9,09	10,52	05 090	0 81	3,100	15 100
Avril 2001	19	19	100	10,00	0,51	8,21	50 820	0 51	3,500	11 080
Mai 2001	22	22	100	0,83	3,90	0,02	350 513	1 005	20,090	0 000
Juin 2001	20	20	100	0,09	0,15	0,09	58 882	255	0,100	0 800
Juillet 2001	22	22	100	0,05	1,0	1,00	200 012	518	10,200	2 398
Août 2001	23	23	100	2,09	1,0	1,05	122 901	219	8,500	2 513
Septembre 2001	20	19	95	1,83	0,50	0,0	102 009	85	0,150	1 005
Octobre 2001	23	19	83	5,0	0,50	2,05	138 092	313	9,050	3 805
Novembre 2001	22	22	100	0,2	2,00	2,00	103 000	300	0,220	2 958
Décembre 2001	18	10	08	2,12	1,05	1,05	09 003	95	3,000	2 309
Janvier 2002	22	22	100	1,80	1,20	1,20	00 200	105	0,090	1 809
Février 2002	20	200	100	1,10	0,00	0,09	200 223	10 3	13,950	991
Mars 2002	20	20	100	1,5	0,03	1,08	201 358	208	10,030	1 550
Avril 2002	21	21	100	1,10	0,91	1,00	03 100	0 3	5,100	1 092

### Grphe cours / volume depuis le 1er janvier 2001



#### Fiche technique

Code Euroclear	6668
Code ISIN	FR 0000066680
Mnémonique	IEC
Marché de cotation	Second Marché
Catégorie de cotation	Continu
Horaires de cotation	De 9h00 à 17h30
Appartenance à un indice	Non
Capital au 31.12.2001	2 181 200 €
Nombre de titres au 31.12.2001	1 435 000
Autre ligne de cotation	Non
Flottant en % du capital au 31.12.2001	80,67%
Flottant en K€ au 31.12.2001	1 910 K€

#### Synthèse de l'activité boursière en 2001

Nombre de séances de bourse	253
Nombre de séances de cotation	244
Taux de cotation	96%
Premier cours coté	19,41 € le 2.01.2001
Plus haut	20,30 € le 2.01.2001
Plus bas	0,57 € le 25.09.2001
Dernier cours coté	1,65 € le 28.12.2001
Variation sur l'année 2001	-91,5%
Volume des transactions en titres	1 367 402
Volume des transactions en capitaux	6 453 K€
Taux de rotation du capital	95,3%
Capitalisation boursière au 31.12.2001	2 369 K€
Capitalisation boursière au 30.04.2002	1 492 K€

**Animation du titre**

MIA – Marchés Inter Actions  
8, rue du Débarcadère – 75852 Paris cedex 17  
Tél 01 44 50 24 10 – Fax 01 45 74 22 52  
E-mail : [sferrer@miabourse.fr](mailto:sferrer@miabourse.fr)

---

---

### 2.2.13. Dividendes

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Dividende net global versé au titre de l'exercice (en KF)	1 000	1 663	1 821	0	0	0
Dividende net par action (en F)	47,04	78,21	3,19	0	0	0

---

### 2.2.14. Participation

Les salariés de la SA IEC bénéficient d'un accord de participation. Le montant des fonds, gérés par la Société Générale, s'élève au 31.12.2001 à 96 K€.

### 2.2.15. Intéressement des salariés du groupe

Néant

---

---

## Chapitre 3

### Organes d'Administration et de Direction

---

#### 3.1. Composition du conseil d'administration au 31.12.2001

Nom	Fonction	Début du mandat	Echéance du mandat
Claude TURPIN	Président	30.06.00	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2005
Jean-Marc THIERCELIN	Administrateur	27.12.96	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2007
Philippe TASSERY	Administrateur	30.06.00	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2005

---

#### 3.2. Autres mandats sociaux

Nom	Fonction	Société
Claude TURPIN	Président	IEC ASV Vision-Share C2M – Intelware Euromédia Systéa

---

#### 3.3. Rémunération de l'équipe de direction

Le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux organes de direction des filiales et de la société consolidante s'élève pour l'exercice 2001 à 182 K€.

Le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux organes d'administration des filiales et de la société consolidante s'élève pour l'exercice 2001 à 141 K€.

La société n'a pas payé de jetons de présence en 2001.

---

---

## Chapitre 4

### Renseignements concernant l'historique et les activités de IEC Professionnel Média

---

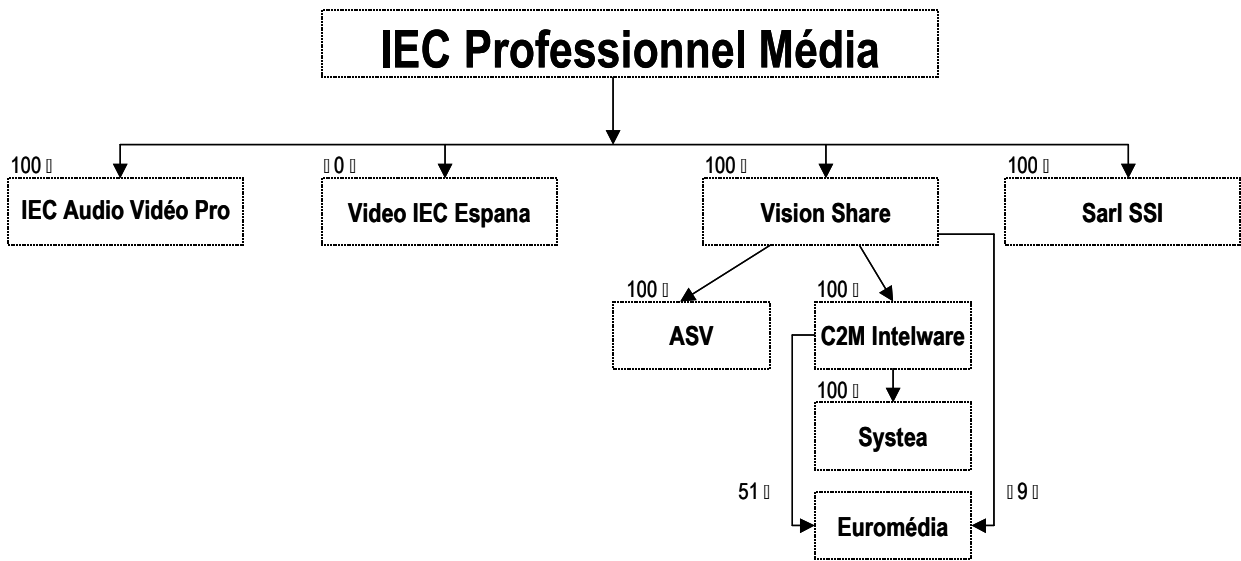
#### 4.1. Historique

- 1989**
- Création à Rennes de la société IEC Audio Vidéo Pro, spécialisée dans l'achat, le reconditionnement et la vente de matériel audiovisuel d'occasion.
- 1990**
- IEC Audio Vidéo Pro ouvre une agence à Paris et reprend SSI, spécialisée dans la prestation et la location de matériel audiovisuel professionnel. SSI existe encore juridiquement, mais son activité est limitée à la mise en location-gérance de son fonds de commerce à IEC Audio Vidéo Pro. La fusion de ces 2 entités doit intervenir prochainement.
  - Création d'IEC UK, filiale à 60% d'IEC Audio Vidéo Pro.
- 1991**
- Création de la société IEC Professionnel Média ayant pour objet l'import-export de matériel audio vidéo professionnel.
  - Reprise de la société Fonalec, installée à Rennes et spécialisée depuis 30 ans dans la conception, la distribution et la maintenance de systèmes audio puis vidéo professionnels. Fonalec apporte son savoir-faire technique et permet à IEC Audio Vidéo Pro de toucher de nouveaux segments de clientèle : l'éducation, la formation, les collectivités, les PME-PMI ou les grands comptes. Fonalec a également permis à IEC Audio Vidéo Pro de modéliser le concept d'agence intégrant 3 métiers : la vente, la location et la maintenance. Sur le plan juridique, Fonalec a été absorbée par IEC Audio Vidéo Pro en 1995.
- 1992**
- IEC Audio Vidéo Pro renforce son implantation parisienne et s'installe au Village de la Communication à Saint-Ouen.
  - Reprise des actifs de la société AVST à Toulouse, qui devient la 3ème agence en France.
- 1993**
- IEC Audio Vidéo Pro crée son propre service Export, basé à Rennes, dont l'activité couvre le monde entier, hors France et Espagne.
  - Reprise de Connexion Entreprise à Belfort, spécialisée dans la location de matériel audiovisuel professionnel et possédant un petit parc de matériel. Elle apporte un savoir-faire dans le domaine de l'offre système et dans la maintenance.
  - Acquisition par SSI des parts sociales de Connexion Entreprise, ces 2 sociétés faisant l'objet d'une fusion-confusion dans le mois qui suit.
  - Ouverture d'une agence à Nice.
- 1994**
- Dans le but de compléter l'implantation nationale, acquisition de 100% des actions de Technologie Système (Villeneuve d'Ascq), qui permet de créer l'agence IEC Audio Vidéo Pro de Lille.
  - Acquisition des actifs de la société AVEC.
- 1995**
- Création d'une structure dédiée à l'informatique, avec pour mission d'apporter à IEC Audio Vidéo Pro un complément de compétences techniques et de développer en parallèle une activité d'assemblage et de vente de micro-ordinateurs. Naissance d'IEC Informatique.
  - Mise en place du département Multimédia, dont la vocation est de tester et valider les solutions audiovisuelles fonctionnant sur des bases informatiques.
  - Mise en sommeil d'IEC UK, l'activité export d'IEC Audio Vidéo Pro se révélant beaucoup
-

- plus dynamique.
- Ouverture d'une agence à Lyon.
  - Augmentation de capital par apport en nature d'actions de la société IEC et de parts sociales de SSI.
- 1996**
- D'importants progrès sont réalisés en termes d'organisation et de gestion, avec notamment l'élaboration de budgets annuels et outils de gestion, ainsi que la définition d'une stratégie commerciale claire et ambitieuse.
  - Prise de participation à hauteur de 60% dans Video IEC Espana (Madrid).
- 1997**
- Regroupement des 3 métiers audiovisuels (vente, location, maintenance de matériel audio et vidéo professionnel) dans IEC Audio Vidéo Pro.
  - Mise en location gérance du fonds de commerce de SSI chez IEC Audio Vidéo Pro.
  - Reprise des actifs de Tecma (Toulouse et Marseille) afin de compléter le réseau, le portant ainsi à 9 le nombre d'agences en France.
- 1998**
- La filiale espagnole inaugure en mars une agence à Barcelone.
  - IEC Audio Vidéo Pro ouvre sa 10ème agence à Strasbourg.
  - Le Groupe IEC devient IEC Professionnel Média.
  - Introduction sur le Second Marché de la Bourse de Paris le 17 novembre.
- 1999**
- Importantes opérations de croissance externe : rachat dans un premier temps de R+R, de Mesa puis du groupe Vision Share (n°2 du secteur), afin de compléter la couverture du territoire français, renforcer la pénétration du groupe sur la clientèle "grands comptes" et compléter ses savoirs faire dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
  - Finalisation fin juin de la cession du contrôle de la filiale IEC Informatique au groupe CGST, conséquence d'une politique de recentrage sur le métier de base.
- 2000**
- Augmentation de capital en numéraire avec droit préférentiel de souscription, par émission de 479 579 actions, du 20 novembre au 4 décembre 2000.
  - Mise en location gérance des fonds de commerce ASV, Systea et Euromedia.
- 2001**
- En début d'exercice réalisation d'un plan social portant sur 60 personnes et réorganisation du réseau d'agences.
  - Regroupement des agences parisiennes sur un seul site à Gennevilliers.
  - Certification ISO 9002 de l'agence de Rennes.
  - Autorisation d'une augmentation de capital par émission de 1 148 000 actions au nominal de 1,52 €, soit un total de 1 744 960 €. A l'origine l'augmentation de capital devait porter sur deux tranches. La première tranche était prévue à hauteur de 2 000 000 actions à 1,52 € et était réservée à un investisseur qui s'est retiré de l'opération peu de temps avant la tenue de l'Assemblée générale extraordinaire.

#### 4.2. Organigramme juridique au 30.04.2002

---





IEC Professionnel Média, créée le 13 juin 1991 est la société mère du groupe. Ses activités consistent notamment en prestations de nature administrative, comptable, sociale, commerciale et en matière de gestion, assistance et développement informatique, communication, achats, planification, ordonnancement, prestations techniques, activité de recherche. IEC Professionnel Média re-facture à l'ensemble des sociétés du groupe les charges administratives. IEC Professionnel Média a conclu avec les sociétés ci-dessus mentionnées un contrat de redevance de marque. Cette redevance est calculée en application d'un pourcentage du chiffre d'affaires facturé par chaque société au titre de l'exercice considéré.

IEC Audio Vidéo Pro, SA créée le 8 mars 1999, regroupe les activités de vente, de location et de maintenance de matériel audiovisuel professionnel.

Video IEC Espana, rachetée en décembre 1996, exerce la même activité que IEC Audio Vidéo Pro : vente, location et maintenance de matériel audiovisuel sur le territoire espagnol.

C2M est un distributeur de systèmes de projection et d'écrans plats.

### 4.3. Les marchés du groupe IEC Professionnel Média

L'activité de IEC Professionnel Média : l'audiovisuel professionnel

Spécialisée dans l'audiovisuel professionnel, IEC Audio Vidéo Pro exerce ses activités au travers de 3 métiers :

- La vente : matériels neufs, matériels d'occasion, offre système,
- La location : location de matériels, prestations,
- La maintenance : conditionnement de matériels d'occasion, service après-vente.

Le marché de l'audiovisuel professionnel

Le marché des matériels, qui regroupe des segments très variés allant des équipements pour les chaînes de télévision à la vidéo pour les entreprises, en passant par l'imagerie médicale ou industrielle, est estimé à 2 MdF et progresse, d'après les professionnels du secteur, à un rythme annuel de 7 à 10%. Certains créneaux enregistrent même une forte croissance, comme les vidéo-projecteurs qui combinent des images vidéo et informatiques, ou la visioconférence qui connaît également une forte progression.

Les professionnels de l'audiovisuel

Le marché des industries techniques audiovisuelles est fragmenté et caractérisé par une présence de nombreux distributeurs. Les principaux intervenants cherchent à se différencier par la qualité du service, comme la mise à disposition immédiate de matériels récents ou un service après-vente irréprochable.

Le marché de la location de matériels vidéo-professionnels est également très fragmenté. Il s'adresse à la fois aux secteurs télévisuel et institutionnel. Plus d'une trentaine de prestataires sont positionnés sur ce segment. C'est un créneau où la spécialisation a tendance à disparaître au profit du multiservice.

Les clients

C'est la télévision qui reste le plus gros utilisateur de services de production et de post-production. Le marché français est l'un des plus dynamique d'Europe, devant l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. La progression des chaînes thématiques, accélérée par la qualité de la technologie numérique, a démultiplié l'offre de programmes.

Les utilisateurs traditionnels, entreprises publiques, grands groupes industriels et secteur des services, toujours attentifs à leurs budgets audiovisuels, sont entrés dans une phase de

---

renouvellement de leur parc. Parallèlement, on assiste à l'arrivée de nouveaux clients, généralement des PME qui ont désormais accès aux techniques audiovisuelles de pointe.

---

## Les évolutions technologiques

Les recherches sur la numérisation du système vidéo, d'abord en production puis en diffusion, ont permis l'apparition puis le perfectionnement des systèmes de montage virtuel, des systèmes de compression et des systèmes d'enregistrement de l'image et du son.

La révolution numérique s'attaque à la vidéo. Grâce aux caméscopes numériques, convertissant les signaux optiques en informations binaires, les films peuvent être copiés sans perte de qualité et transmis directement sur un ordinateur équipé d'une interface adéquate. Le montage s'effectue alors en sélectionnant les séquences à l'écran, les types d'enchaînement et d'effets spéciaux en déplaçant les icônes avec la souris. Une fois achevé, le résultat peut être enregistré sur magnétoscope.

L'utilisation et la généralisation de ces nouveaux équipements chez les prestataires vont entraîner une redéfinition de leur champ de compétences et d'intervention, ainsi qu'un élargissement de la gamme de services (stockage de données, d'images et de sons, encodage numérique, décors virtuels, compression numérique pour le pressage de CD-roms et des DVD...).

### 4.4. Répartition du chiffre d'affaires consolidé par activité (hors rétrocessions internes)

	2001 en K€		2000 en K€		1999 en K€	
Intégration de solutions audiovisuelles	51 672	57,1%	63 413	60,8%	54 857	63,2%
Location-Prestations	17 986	19,8%	20 181	19,3%	17 849	20,6%
<i>dont location</i>	14 915	16,4%	16	16,1%	14 532	16,8%
<i>dont maintenance / SAV</i>	3 071	3,4%	767	3,2%	3 317	3,8%
			3 414			
Importation et distribution de matériel de diffusion	20 909	23,1%	20 710	19,9%	14 049	16,2%
<b>Total consolidé</b>	<b>90 567</b>	<b>100%</b>	<b>104 303</b>	<b>100%</b>	<b>86 755</b>	<b>100%</b>

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2002 s'est élevé à 17 770 K Euro. Le CA du 1<sup>er</sup> trimestre 2001 était de 28 950 K Euro. Cet écart s'explique en partie par la saisonnalité atypique des ventes de l'exercice 2001. La tendance constatée sur une longue période est que les ventes sont nettement plus importantes en fin d'année civile, ce qui est normal pour des ventes de biens d'équipement alors qu'en 2001 le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre a été très élevé et a décliné sur les trois trimestres suivants.

### 4.5. Les clients

Pendant les 2 premières années de son existence, IEC Audio Vidéo Pro était essentiellement tournée vers les producteurs, les post-producteurs et les loueurs de matériel audiovisuel professionnel. Ils représentaient l'unique cible potentielle en matériel d'occasion. Avec la reprise de Fonalec, IEC Audio Vidéo Pro s'est orientée également vers une clientèle de grands comptes, collectivités locales, administrations, Education Nationale, PME-PMI.

Les principaux clients sont à près de 30% des professionnels de l'image. Les grands comptes et les entreprises représentent 70% du CA.

En 2001, les 10 premiers clients ont représenté environ 10 % du chiffre d'affaires, soit un pourcentage stable par rapport aux années précédentes.

Le carnet de commandes moyen représente environ 45 jours de chiffre d'affaires.

#### 4.6. Les fournisseurs

Les principaux fournisseurs du groupe sont les fabricants de matériel audiovisuel, essentiellement japonais, au nombre desquels se trouve Sony (environ un quart des achats du groupe), Toshiba, Nec, Sanyo et autres grands noms du secteur.

#### 4.7. La concurrence

Le groupe IEC PM est présent sur plusieurs métiers : la conception et la vente de systèmes, la location, la maintenance, la vente de matériels neufs et d'occasion, le multimédia et enfin une activité de grossiste. Il est difficile dans ces conditions de cerner avec précision un ou plusieurs concurrents qui exercent l'ensemble de ces métiers. L'analyse ne peut se faire que par activité.

Peu d'informations précises sont disponibles sur la taille et l'évolution de ces différents marchés ainsi que sur les principaux opérateurs. Cependant sur la base des informations recueillies depuis plusieurs années les chiffres montrent que IEC a une présence significative sur chacun de ces marchés et, sur un plan consolidé, a atteint une taille qui en fait un des leaders dans le domaine de l'audiovisuel. Les principaux concurrents sont Locatel, Genedis, Video Plus et le groupe Soft.

#### 4.8. La stratégie

Après deux exercices difficiles la stratégie du groupe est clairement définie et peut se résumer comme suit :

- conforter le retour du groupe à l'équilibre sur le plan financier en améliorant ses principaux ratios d'exploitation et bilantiels sur les exercices 2002 et 2003,
- compléter l'offre du groupe en matière de produits et de services de façon à offrir un éventail complet dans le domaine audiovisuel avant la fin de l'exercice 2002,
- reprendre le développement du groupe sur le plan des produits mais également des marchés, notamment vers le sud de l'Europe au cours du second semestre 2002 .

#### 4.9. La recherche et le développement

Le groupe n'a aucune action significative dans le domaine de la recherche fondamentale, son activité étant essentiellement liée aux prestations et à l'ingénierie des systèmes d'information audiovisuels.

Néanmoins, il existe une veille technologique au sein du groupe.

#### 4.10. Les faits exceptionnels et les litiges

A la connaissance de la société ou de ses filiales, il n'existe pas, à ce jour, de faits exceptionnels ou de litiges pouvant avoir une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du groupe IEC

#### 4.11. Evolution des effectifs

	2001	2000	1999
Cadres	100	116	61
Non cadres	247	274	161
Total	347	390	222

Les effectifs de 1999 se rapportent uniquement aux groupe IEC, hors acquisition de Vision Share de 1999.

---

#### 4.12. Politique d'investissement

En 2001, les investissements ont atteint 2,5 M€, dont une majeure partie destinée au parc location et le solde aux agences (dont plus de 0.2 M€ pour la nouvelle agences de Gennevilliers où sont regroupées les anciennes agences de la région parisienne) et à l'équipement informatique. En parallèle, le groupe a engagé une rationalisation du parc de location qui a permis de le réduire d'environ 4 M€ en 2001.

#### 4.13. Analyse des risques

##### **Risques de Marché**

Le groupe IEC n'a pas d'exposition particulière dans ce domaine. La majorité des achats se fait dans la zone Euro et seuls quelques achats occasionnels peuvent se faire en devises pour des montants faibles. La majorité des emprunts et des crédits bail sont à taux fixes.

##### **Risques juridiques**

IEC n'est soumis à aucune réglementation particulière. Aucune des activités exercées par le groupe ne requiert d'autorisations particulières. Le groupe n'a aucun lien de dépendance à l'égard d'un fabricant de matériel ou d'un distributeur. Le groupe IEC n'est impliqué dans aucun litige susceptible d'avoir une incidence négative significative.

##### **Risques industriels et liés à l'environnement**

Compte tenu de ses activités le groupe n'est exposé à aucun risque industriel ou lié à l'environnement.

##### **Couverture des risques éventuels**

Le groupe IEC a mis en place l'ensemble des couvertures d'assurance habituelles nécessaires à ses activités. En particulier l'activité location est couverte par les polices appropriées pour ce type d'activité. L'ensemble des couvertures est revue régulièrement afin de tenir compte de l'évolution des activités.

---

## Rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2001

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux dispositions légales et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice 2001 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de la société ainsi que les comptes consolidés pour l'exercice 2001.

### 1. Situation de la société et de ses activités au cours de l'exercice 2001

Après un exercice 2000 qui avait vu son activité progresser de 20 %, l'activité du premier trimestre 2001 a connu une progression de plus de 26% par rapport au chiffre d'affaires de la même période de 2000. Ceci a engendré une très forte augmentation du besoin en fonds de roulement. Au cours de la même période la réalisation du plan de fermeture de sites et de réduction des effectifs a engendré quelques dysfonctionnements. Enfin le regroupement des services administratifs dans les nouveaux locaux du siège social a également contribué aux difficultés du groupe.

La conjugaison de l'ensemble de ces facteurs a résulté en une crise de trésorerie qui est devenue sensible à partir de mai 2001. Pour faire face à cette situation des mesures drastiques ont été prises au cours du second semestre pour contrôler et redresser les marges d'exploitation et pour améliorer de façon significative le cash flow du groupe. Un effort particulier a été porté sur le délai de recouvrement des créances clients. En raison de la forte progression des activités, le suivi des encaissements avait été quelque peu négligé et le ratio s'était sensiblement détérioré. Un programme d'actions de relance a été mis en place et a été accompagné d'un cycle de formation pour l'ensemble de la force de vente. Ces actions ont permis de diminuer l'en cours clients, hors provisions, de 3.6 millions d'Euro au cours de l'exercice 2001.

Si l'activité du premier trimestre a été très élevée, la marge en revanche n'a pas atteint le niveau attendu. Pour cette raison un suivi rigoureux des taux de marge a été mis en place de façon à assurer pour chacune des activités du groupe une rentabilité satisfaisante. Ce programme a atteint ses objectifs puisque la marge globale sur achats consommés s'est améliorée de près de huit points au cours de l'année 2001.

Parallèlement un nouvel effort de réduction des charges a été réalisé. Il a conduit à une nouvelle réduction d'effectif d'environ cinquante personnes au cours du quatrième trimestre, ce qui porte la réduction totale du nombre de salariés à environ cent personnes au cours des douze derniers mois. Ceci s'est accompagné d'un contrôle rigoureux des frais généraux qui ont diminué de plus d'un million d'Euro.

La conjonction de l'amélioration des marges et de la réduction des charges ont permis de dégager un résultat d'exploitation proche de l'équilibre contre un déficit de 6,2 millions d'Euro l'année précédente.

Au cours du second semestre, nous avons également recherché des investisseurs susceptibles de conforter le redressement du groupe. Ceci nous avait conduit à convoquer une assemblée générale extraordinaire en décembre 2001. Malheureusement ce projet a dû être modifié à la toute dernière minute et l'augmentation initiale de 4,8 millions d'Euro a dû être limitée à 1,7 millions d'Euro. Parallèlement nous avons sollicité l'aide de nos principaux fournisseurs et de la majorité de nos banques afin de ré-échelonner l'ensemble de notre dette. Ceci, couplé aux efforts de réduction du cash flow, permet maintenant au groupe de fonctionner dans des conditions normales de trésorerie.

---

---

## 2. Résultats du groupe pour l'exercice 2001

### 2.1 Résultats de la société mère

La société mère IEC Professionnel Media est un holding et n'a donc pas d'activité propre. Son compte de résultats et son bilan ont été affectés par des abandons de créance à l'égard d'un certain nombre de filiales. En effet, la concentration des activités, hors grossiste, dans IEC-AVP ne justifie plus le maintien de plusieurs filiales, source de complications et de coûts inutiles. La décision a donc été prise de proposer, courant 2002, aux actionnaires de ces filiales contrôlées à 100% par le groupe, une fusion à l'intérieur de IEC-AVP. Pour ce faire, il convenait que l'ensemble de ces sociétés soit in bonis, ce qui a motivé les abandons de créances au 31 décembre 2001. L'ensemble de ces abandons est détaillé dans l'annexe aux comptes sociaux.

### 2.2 Résultats des filiales

#### 2.2.1 IEC-AVP

L'analyse comparative des résultats d'IEC-AVP est complexe puisque les activités de ASV, Systea et Euromedia ont été reprises en location gérance par IEC-AVP en novembre 2000. De ce fait l'exploitation de l'exercice 2000 devrait être reconstituée sur un périmètre identique à celui de 2001 pour fournir une base de comparaison.

Le chiffre d'affaires est en forte progression du simple fait de la reprise des activités des sociétés en location gérance comme indiqué ci-dessus. En réalité le chiffre d'affaires en est diminution assez sensible. Ceci provient de plusieurs éléments, tout d'abord, l'abandon progressif des activités de distribution de la filiale Systea dont les marges étaient insuffisantes. Le deuxième élément est la non-réurrence de certains très gros chantiers réalisés en 2000, mais là encore dans des conditions financières non satisfaisantes. Enfin, le troisième élément concerne l'activité location en retrait de 2 millions d'Euros.

La marge commerciale est en nette progression et cela sur l'ensemble des activités. L'exercice 2001 montre une image contrastée entre un premier trimestre à forte activité mais marge moyenne et les trois autres trimestres dont l'activité aura été moins forte mais beaucoup plus contributive de marge en valeur relative. Malheureusement l'activité du quatrième trimestre, période habituellement la meilleure pour les activités de IEC, a souffert du contexte économique général.

Sur le plan des charges, l'exercice 2001 aura vu une réduction drastique des coûts d'exploitation. Ceci concerne aussi bien les salaires qui ont sensiblement baissé suite aux deux plans sociaux, que l'ensemble des frais généraux.

L'élément le plus significatif sur le bilan concerne l'actif net. Suite aux différents abandons de créances entre sociétés du groupe, IEC-AVP a bénéficié d'abandons de créances à hauteur de 10,3 millions d'Euro de la part de IEC Professionnel Média. Ceci a permis de dégager un résultat exceptionnel positif de 8,5 millions d'Euro et un résultat net de 2,4 millions d'Euro. Ceci permet de restaurer des capitaux propres positifs au 31 décembre 2001, mais également d'alléger les dettes de la société de façon substantielle.

#### 2.2.2 ASV, Systea, Euromedia

Les fonds de commerce de ces différentes sociétés ont été pris en location gérance par IEC-AVP depuis novembre 2000.

Les situations nettes des sociétés ASV et SYSTEA sont redevenues positives suite aux abandons de créances.

---



### 2.2.3 Vision Share

Les activités de la société Vision Share sont limitées à celles de holding de la société C2M Intelware

---

---

#### 2.2.4 C2M Intelware

Le chiffre d'affaires de C2M Intelware s'est établi à 27,1 millions d'Euro contre 30,1 millions l'année précédente. Cette apparente diminution est due à un chiffre d'affaires non récurrent en 2000 de l'ordre de 1,0 millions d'Euro, le solde de l'écart provenant de la baisse des ventes aux sociétés du groupe. Celles ci ont en effet diminué compte tenu des objectifs de marge de IEC-AVP. La marge commerciale de C2M s'est maintenue à un niveau satisfaisant et a même globalement progressé en raison d'un mix différent entre les ventes groupe et tiers.

En dépit de la baisse de chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation reste remarquablement stable puisqu'il s'établit à 1,6 millions d'Euro à un niveau identique à celui de l'exercice 2000. Ceci a été obtenu grâce à une parfaite maîtrise des frais généraux et, en particulier, des salaires. Globalement, les charges ont diminué de 0,9 millions d'Euro soit plus de 20% de diminution.

Contrairement à l'exercice précédent, l'année 2001 n'a pas connu d'éléments exceptionnels ou non récurrents significatifs. L'exercice 2000 avait été marqué par un vol important et des pertes de change. En 2001, le résultat avant impôts est très proche du résultat d'exploitation.

Suite aux différents abandons de créances entre sociétés du groupe, C2M a bénéficié d'abandon de créances à hauteur de 0.96 millions d'Euro de la part de IEC Professionnel Média, inversement C2M a abandonné 4.7 millions d'Euro au profit de ASV et 0.4 millions d'Euro au profit de SYSTEA.. Ces opérations se traduisent par un résultat financier exceptionnellement négatif de 4.5 millions d'Euro et un résultat exceptionnel positif de 0.3 millions d'Euro. Compte-tenu de ces événements non récurrents, le résultat net est également négatif de 2.6 millions d'Euros. Les capitaux propres restent positifs.

En termes de bilan, la situation reste sensiblement identique à celle de l'an dernier, à l'exception des abandons de créances. Les mouvements les plus significatifs concernent les dettes fournisseurs qui ont fortement diminué de 3,0 millions d'Euro. La diminution corrélative à l'actif concerne les stocks (0,4 millions d'Euro) et les clients (1,2 millions d'Euro). Les abandons de créances permettent d'alléger les postes de bilans pour 1.5 millions d'Euro sur les Clients, 3.6 millions d'Euro sur les Autres créances et 0.96 millions d'Euro sur Emprunts et dettes financières divers.

#### 2.2.5 IEC España

La société IEC España, filiale à 60% du groupe, exerce ses activités principalement à Madrid avec un bureau annexe à Barcelone. Son chiffre d'affaires a progressé de 8 % pour s'établir à 5,7 millions d'Euro. Son résultat d'exploitation reste modeste à 1.2% du chiffre d'affaires, mais cette filiale a le potentiel nécessaire pour voir ses résultats progresser de façon sensible au cours des exercices à venir. La situation nette au 31 décembre 2001, avant distribution de dividendes, était de 0,3 millions d'Euro.

### 2.3 Résultats consolidés

#### 2.3.1 Compte de résultats

Le chiffre d'affaires consolidé passe de 104,3 millions d'Euro à 90.6 millions d'Euro. Comme détaillé dans les commentaires sur les principales filiales, cette baisse de 13,7 millions d'Euro est entièrement attribuable à IEC-AVP et se répartit entre les activités de négoce pour 12 millions d'Euro et de location-prestations pour 2 millions d'Euro.

La marge sur achats consommés passe de 30.4% à 38.3%. Cette amélioration est certainement l'élément le plus marquant dans l'évolution des résultats du groupe. En effet c'est principalement la forte dégradation de la marge qui était à l'origine des pertes de l'exercice 2000. Il était donc important que l'exercice 2001 constate que les actions correctrices avaient été prises et suivies d'effet.

Le niveau des charges d'exploitation a été également bien maîtrisé, puisque la diminution des coûts d'exploitation, hors achats consommés, entre 2000 et 2001, est de 3 millions d'Euro. Sur ce total, 1,6

---

millions d'Euro proviennent des économies sur salaires et charges liées aux plans sociaux. Le reste vient intégralement des provisions sur actifs et des provisions pour pertes et charges. Une gestion beaucoup plus rigoureuse des stocks et de l'en cours client a permis de réduire très sensiblement les provisions sur actifs. Enfin l'identification de l'ensemble des risques lors de l'arrêté des comptes de l'exercice 2000 a permis de couvrir la majeure partie des risques qui se sont cristallisés au cours de l'exercice, par les provisions constituées à fin 2000.

Le montant des frais financiers nets a augmenté. Toutefois cette augmentation résulte des dotations aux provisions sur actifs financiers. Le montant des intérêts et des frais financiers sur crédit bail reste à des niveaux identiques.

Le résultat exceptionnel est négatif de 0.9 millions d'Euro contre 6,1 millions d'Euro en 2000. Cette amélioration est principalement due aux dotations aux provisions exceptionnelles nettes de reprises. A fin 2000, de nombreux litiges fiscaux ou sociaux avaient dû être provisionnés. De même un certain nombre de risques avaient dû être couverts par des provisions.

Le résultat net est une perte de 2,7 millions d'Euro contre 13,3 millions pour l'exercice précédent. Ce résultat est en ligne avec la prévision de perte de 3 millions d'Euro qui avait été indiquée lors de l'arrêté des comptes du premier semestre 2001.

### 2.3.2 Bilan

Le total bilan s'établit à 38.2 millions d'Euro contre 54,1 l'année précédente.

Les immobilisations totalisent 11,5 millions d'Euro contre 16,1 millions d'Euro l'an dernier. Cette diminution provient du jeu de l'amortissement, de la sortie d'immobilisations dans les agences fermées et du faible niveau des investissements. En effet, en raison de la situation de trésorerie du groupe, les investissements ont été limités au strict nécessaire.

L'actif circulant s'établit à 26.3 millions d'Euro contre 37,7 millions d'Euro en 2000. Les variations les plus significatives concernent les stocks, les clients et les disponibilités. Les stocks ont été gérés au plus près, ce qui a permis de réduire leur montant de 28%. Comme expliqué ci-dessus, les clients ont fait l'objet d'une attention toute particulière pour réduire l'en cours de façon drastique. Ceci a permis de réduire les créances d'exploitation de plus de 6 millions d'Euro sur le seul exercice 2001. Enfin les disponibilités qui provenaient de l'augmentation de capital de fin 2000, ont été intégralement utilisées en début d'exercice.

Les dettes passent de 42,4 millions d'Euro à 31,2 millions d'Euro. En dépit d'une situation difficile, les dettes financières ont diminué de 3 millions d'Euro par le paiement des échéances de crédit bail et, sur le premier semestre, des échéances bancaires. La deuxième diminution importante concerne le poste fournisseur qui a diminué en douze mois de 8.2 millions d'Euro, ce qui a représenté un effort très important pour la trésorerie du groupe.

Après résultat de l'exercice les capitaux propres s'élèvent à 1,5 millions d'Euro.

### 2.3.3 Tableau de financement

Le tableau de financement montre l'évolution de la situation de trésorerie du groupe. Contrairement à l'exercice précédent, le flux net de trésorerie lié à l'activité a été négatif de 0.9 millions d'euro. Ceci provient de l'augmentation du besoin en fonds de roulement. En effet au cours de l'exercice 2001, les règlements fournisseurs ont entraîné une diminution de ce poste de plus de 8 millions d'Euro, alors que la baisse totale des postes stocks et clients était de 7.5 millions d'Euro. Ce déséquilibre a été aggravé par le remboursement de dettes financières pour 2.7 millions d'Euro. Au total, la trésorerie a diminué de 3.7 millions d'euro.

## 3. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

---

Un événement important pour la vie du groupe et son redéploiement est intervenu au cours du premier trimestre 2002. Il s'agit de l'accord de rééchelonnement des dettes bancaires et fournisseurs. Cet accord prévoit un différé d'un an pour le remboursement de la première échéance. Ceci explique le classement d'une partie des dettes fournisseurs et banques comme étant à long terme.

Le second événement concerne le projet de fusion de l'ensemble des entités, à l'exception de C2M et de IEC España, à l'intérieur de IEC-AVP. Cette fusion destinée à simplifier les structures du groupe permettra, si elle est approuvée par les différentes assemblées, de ramener la structure du groupe à un holding (IEC PM) et à trois filiales (IEC-AVP, C2M et IEC España). Enfin la souscription à l'augmentation de capital autorisée par l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2001 sera ouverte vers le milieu de l'exercice 2002. Cette augmentation d'un montant de 1,7 millions d'Euro est l'un des éléments essentiels du dispositif de financement des opérations du groupe mis en place début 2002.

---

#### 4. Perspectives

Compte tenu du redressement du résultat d'exploitation en 2001, de l'accord de rééchelonnement des créances mentionné ci dessus, de l'augmentation de capital prévue pour être souscrite avant fin juillet et de la position de trésorerie à la fin du premier trimestre 2002, les conditions requises pour assurer la pérennité des opérations sont maintenant remplies.

Il est probable que le groupe recherche au cours de cet exercice des compléments de financement afin de restaurer les investissements à leur niveau normal, de faire face à des besoins ponctuels en fonds de roulement et, le cas échéant, de pouvoir saisir des opportunités de croissance externe. L'objectif global pour l'année 2002 reste assez modeste dans la mesure où l'objectif majeur est d'assurer le retour à l'équilibre du résultat net, si la conjoncture économique permet de réaliser les objectifs d'activité.

La cession de C2M Intelware qui avait été évoquée fin 2001 n'est plus d'actualité. Aucune des propositions reçues n'a été considérée comme suffisamment attrayante compte tenu du niveau des résultats et du cash flow dégagés par cette filiale.

#### 5. Recherche et développement

Le groupe n'a aucune action significative dans le domaine de la recherche fondamentale. Le groupe maintient une cellule de veille technologique couvrant l'ensemble des métiers dans lequel il est impliqué.

#### 6. Facteurs de risque

Le groupe n'a pas d'exposition aux variations des cours des devises ni aux variations de taux d'intérêts.

#### 7. Affectation du résultat

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à la somme de 442 956 Euro sur le poste « prime d'émission, de fusion, d'apport ».

#### 8. Capital et actionnariat

##### a. Actionnariat de la société

En application de l'article L233-13 du nouveau Code de Commerce, la répartition du capital et des droits de vote de IEC Professionnel Media au 31 décembre 2001 s'établit comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote	% des droits de vote
Qualtech (anct SCA Qualis)	277 639	19,53%	277 639	19,46%
France Expansion	75 000	5,23%	75 000	5,26%
Mutua Valeurs	73 917	5,15%	73 917	5,18%
Autocontrôle (1)	8 408	0,58%	0	0,00%
Public	1 000 036	69,69%	1 000 036	70,10%
<b>Total</b>	<b>1 435 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 426 592</b>	<b>100,00%</b>

(2) L'autocontrôle correspond aux 8408 actions détenues par la société C2M, filiale du groupe.

##### b. Régularisation du cours de Bourse

IEC PM ne dispose pas d'une autorisation de rachat de ses propres actions.

---

## c. Stock options

Date d'assemblée	30 juin 2000	Plan n°1	Plan n°2
Date du Conseil d'administration		30 juin 2000	10 septembre
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées		19 142	2001
<b>Dont : nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées par les membres du comité de direction</b>		3 601	50 000
Nombre de dirigeants concernés		2	22 000
Point de départ d'exercice des options		30 juin 2002	3
Date d'expiration		30 juin 2005	10 septembre
Nombre d'actions souscrites au 1 <sup>er</sup> décembre 2001		0	2003
Nombre total d'options annulées		4 800	10 septembre
Nombre total d'options restantes		14 342	2006
Dilution totale potentielle résultant de l'exercice des options		0, 3 € / action	0
			0
			50 000
			0, 9 € / action

	Nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées	Prix	Dates d'échéance	Plan n°
Options attribuées durant l'exercice à chacun des mandataires sociaux par la société ou par des sociétés liées ou contrôlées :				
Claude TURPIN	2001	35,24 €	30 juin 2005	1
Philippe TASSERY	1600	35,24 €	30 juin 2005	1
Claude TURPIN	10000	1,74 €	10 sept.	2
Philippe TASSERY	6000	1,74 €	2006	2
Jean-Marc THIERCELIN	6000	1,74 €	10 sept.	2
Options levées durant l'exercice par chacun des mandataires sociaux de la société ou par les sociétés sus-visées	0		2006 10 sept. 2006	

	Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	Prix moyen	Dates d'échéance moyenne	Plan n°
<b>Options attribuées durant l'exercice 2000 aux dix salariés non-mandataires sociaux dont le nombre d'options est le plus élevé</b>	11 921	35,24 €	30 juin 2005	1
Options attribuées durant l'exercice 2001 aux dix salariés non-mandataires sociaux dont le nombre d'options est le plus élevé	50 000	1,74 €	10 sept. 2006	2
Options levées durant l'exercice aux dix salariés non-mandataires sociaux dont le nombre d'options est le plus élevé				

## 9. Mandataires sociaux

### a. Rémunérations

- Rémunérations brutes versées dans IEC Professionnel Média aux :

(K€)	2001	2000
Organes de direction		
Claude TURPIN	48	28
Emmanuel SANTIAGO		13
TOTAL	48	41

- Rémunérations brutes versées dans les sociétés contrôlées par IEC Professionnel Média aux :

(K€)	2001	2000
Organes d'administration		
Bruno MARTINAUD		17
Philippe TASSERY	64	30
Jean-Marc THIERCELIN	77	
Claude TURPIN		18
Organes de direction		
Serge HAYAT		29
Philippe MONZEIN		30
Claude TURPIN	134	37
TOTAL	275	161

### b. Liste des mandats

	Philippe TASSERY	Jean-Marc THIERCELIN	Claude TURPIN
IEC Professionnel Média	Administrateur	Administrateur	Adm + Président
Vision Share	Représentant IEC Professionnel Média	Administrateur	Adm + Président
Atelier Sud Vidéo	Représentant Vision Share	Administrateur	Adm +Président
C2M-Intelware	Représentant Vision Share	Administrateur	Adm +Président
Systea	Administrateur	Administrateur	Adm +Président
Euromédia			Gérant
SA I.E.C.	Représentant	Administrateur	Adm +



---

	IEC Professionnel Média		Président
SNC IEC Management S.S.I.	DRH	Secrétaire Général	Gérant
S.C.I. Aureboud			Gérant
S.C.I. Denis Papin			Gérant
S.C.I. Lisa			Gérant
S.C.I. La Montjoie			Gérant



# Comptes consolidés

## Exercice 2001

---

## Bilan consolidé actif

Montants en milliers d'euros	Not e	Brut	Amort. et prov.	2001	2000
<b>Actif immobilisé</b>					
• Immobilisations incorp.	1	1 528	1 353	175	471
• Ecart d'acquisition	1	3 900	1 847	2 053	2 434
• Immobilisations corporelles	2	16 679	9 291	7 388	10 496
• Immobilisations financières	3	2 252	325	1 927	2 687
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>24 359</b>	<b>12 816</b>	<b>11 543</b>	<b>16 088</b>
<b>Actif circulant</b>					
• Stocks et en-cours		5 316	501	4 815	6 702
• Créances d'exploitation		16 226	2 086	14 140	20 402
• Créances diverses		4 964	14	4 950	3 297
• Valeurs mobilières					1 864
• Disponibilités		2 420		2 420	5 386
<b>Total actif circulant</b>		<b>28 926</b>	<b>2 601</b>	<b>26 325</b>	<b>37 651</b>
• Compte de régularisation et assimilés		290		290	402
<b>Total actif</b>		<b>53 575</b>	<b>15 417</b>	<b>38 158</b>	<b>54 142</b>

## Bilan consolidé passif

Montants en milliers d'euros	Not e	2001	2000
<b>Capitaux propres</b>			
• Capital	4	2 181	2 189
• Réserves consolidées		2 012	15 237
• Résultat de l'exercice		- 2 711	- 13 278
<b>Capitaux propres/Part du Groupe</b>	4	<b>1 482</b>	<b>4 148</b>
Intérêts minoritaires	4	114	116
Autres fonds propres		152	122
Provisions pour risques et charges	5	4 498	5 973
<b>Dettes</b>			
• Emprunts et dettes financières	6	8 054	11 317
• Dettes d'exploitation	7	22 702	30 907
• Dettes diverses		482	178
		<b>31 238</b>	<b>42 402</b>

---

<b>Total dettes</b>			
Comptes de régularisation et assimilés		674	1 381
<b>Total passif</b>		<b>38 158</b>	<b>54 142</b>

---

## Compte de résultat consolidé

Montants en milliers de francs	Not e	2001	2000
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8</b>	<b>90 567</b>	<b>104 303</b>
• Autres produits d'exploitation	9	3 415	3 355
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>93 982</b>	<b>107 658</b>
• Achats consommés		55 892	72 541
• Autres achats externes		13 488	12 918
• Impôts et taxes		870	1 150
• Charges de personnel	10	17 316	18 862
• Participation des salariés			
• Autres charges d'exploitation		411	877
• Dotation amortissements et provisions		6 250	7 495
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>94 227</b>	<b>113 843</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>- 245</b>	<b>- 6 185</b>
• Produits financiers		180	239
• Charges financières		1 393	1376
<b>Résultat financier</b>		<b>- 1 214</b>	<b>- 1 137</b>
<b>Résultat courant</b>		<b>- 1 459</b>	<b>- 7322</b>
• Produits exceptionnels	11	3 719	428
• Charges exceptionnelles	11	4 580	6 514
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>- 861</b>	<b>- 6 086</b>
• Impôts sur les bénéfices	12	5	- 553
• Dotation aux amortissements sur écarts acquisition		380	399
<b>Résultat consolidé net</b>		<b>-2 705</b>	<b>- 13254</b>
• Part des minoritaires		6	24
Part de la société mère		-2 711	- 13 278
• Résultat par action		- 1.89 €	-9.25 €
• Résultat par action dilué		- 1.89€	- 9.25 €

## Tableau de variation des flux de trésorerie

	2000 K€	2001 K€
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
Résultat net	-13 254	-2 711
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
amortissement des écarts d'acquisition	399	380
amortissements	2 805	4 472
provisions (nettes)	4 959	- 721
+ ou - values		318
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>9 032</b>	<b>-2 658</b>
stocks	-358	1 784
clients	4 625	5 687
autres créances	-213	-1 542
dettes fournisseurs	3 582	-8 296
dettes fiscales et sociales	1 392	-110
autres dettes	4	-181
<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité</b>	<b>3 942</b>	<b>- 920</b>
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		
acquisitions d'immobilisations	-4 267	-2 511
cessions d'immobilisations	291	1 890
Incidence des variations de périmètre		
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	<b>-3 976</b>	<b>- 621</b>
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		
dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées	-53	- 8
augmentation de capital en numéraire (nette des frais)	6 799	
émissions d'emprunts	3 217	512
remboursements d'emprunts	-3 872	-2 705
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	<b>6 091</b>	<b>-2 201</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>6 057</b>	<b>-3 742</b>
Trésorerie d'ouverture	-1 970	4 087
Trésorerie de clôture	4 087	345
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>6 057</b>	<b>-3 742</b>

---

# Annexe aux comptes consolidés

## Faits caractéristiques de l'exercice

### 1. Accord de rééchelonnement

Un événement important pour la vie du groupe IEC et son redéploiement est intervenu au cours du premier trimestre 2002. Il s'agit de l'accord de rééchelonnement des dettes bancaires et fournisseurs. Cet accord prévoit un différé d'un an pour le remboursement de la première échéance. Ceci explique le classement d'une partie des dettes fournisseurs et banques comme étant à long terme.

### 2. Restructuration juridique du groupe IEC

Le second événement concerne le projet de fusion de l'ensemble des entités à l'exception de C2M et de IEC España à l'intérieur de IEC-AVP. Cette fusion destinée à simplifier les structures du groupe permettra, si elle est approuvée par les différentes assemblées de ramener la structure du groupe à un holding (IEC PM) et à trois filiales (IEC-AVP, C2M et IEC España).

### 3. Réduction des charges du groupe IEC

Un nouvel effort de réduction des charges a été réalisé. Il a conduit à une nouvelle diminution d'effectif d'environ cinquante personnes au cours du quatrième trimestre.

### 4. Augmentation de capital

Enfin la souscription à l'augmentation de capital autorisée par l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2001 sera ouverte vers le milieu de l'exercice 2002. Cette augmentation d'un montant de 1,7 millions d'Euro est l'un des éléments essentiels du dispositif de financement des opérations du groupe mis en place début 2002.

## Méthodes et principes comptables utilisés pour la consolidation

### 1. Généralités

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes consolidés définis par la loi n° 85-11 du 3 janvier 1985, par le décret n° 86-221 du 17 février 1986 et du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

### 2. Date de clôture

La date de clôture d'exercice de l'ensemble des sociétés du groupe est le 31 décembre. La durée de l'exercice est de 12 mois pour chacune des sociétés consolidées.

### 3. Conversion des états financiers en devises étrangères

L'ensemble des sociétés du groupe présente des comptes établis en EURO.

---

## 4. Périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes font partie du périmètre de consolidation :

<b>Sociétés</b>	<b>Adresses</b>	<b>N° de Siren</b>	<b>% intérêts</b>
• IEC Professionnel Média	13, 15 rue Louis Kérautret Botmel 35000 Rennes	382 574 739	100,00
• Vision Share	13, 15 rue Louis Kérautret Botmel 35000 Rennes	398 742 361	100,00
• Atelier Sud Vidéo	13, 15 rue Louis Kérautret Botmel 35000 Rennes	351 356 862	99,99
• C2M-Intelware	27/41, boulevard Louise Michel 92635 Gennevilliers Cedex	334 356 862	100,00
• Systea	27/41, boulevard Louise Michel 92635 Gennevilliers Cedex	381 700 525	99,68
• Euromédia	13, 15 rue Louis Kérautret Botmel 35000 Rennes	392 401 139	100,00
• SA I.E.C.	13, 15 rue Louis Kérautret Botmel 35000 Rennes	350 093 704	99,98
• SNC IEC Management	13-15, rue Louis Kérautret Botmel 35000 Rennes	434 524 419	99,99
• S.S.I.	1 rue des Maraîchers 93200 Saint-Denis	328 401 955	99,98
• S.C.I. Aureboud	3, rue Boudeville 31100 Toulouse	398 330 381	99,91
• S.C.I Denis Papin	ZI de la Bihardais Rue des Fresnay 35170 Bruz	403 576 168	99,90
• Vidéo I.E.C. Espana L.S.	Alberto Alcocer n° 45 28036 Madrid		60,00
• S.C.I. Lisa	ZAC du Bois de l'Arsot 90300 Valdoie	381 443 639	98,98
• S.C.I. La Montjoie	Immeuble Gutenberg Bât D 93250 Saint Denis	393 163 522	99,98

Au cours de l'exercice 2001, la SCI Jean Lemaistre est sortie du périmètre et la SNC IEC Management, créée fin 2000, a été intégrée à celui-ci.  
Toutes les sociétés ont été consolidées par intégration globale.

---

## 5. Principales Méthodes d'évaluation :

### a) Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition. Ils ne font pas l'objet d'un amortissement. Lorsque la valeur vénale est inférieure au coût d'acquisition ou à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée.

Les logiciels informatiques sont amortis linéairement sur 1 an.

Les frais de recherche et développement concernent le développement de nouveaux produits numériques. A la clôture de l'exercice, ces produits n'ayant pas été mis sur le marché ni en 2000, ni en 2001 ont été totalement amortis.

Les frais d'établissement sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.

Les écarts d'acquisitions sont amortis sur 10 ans à l'exception de l'écart concernant Vidéo I.E.C. Espana L.S. qui a été amorti sur 5 ans.

### b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie économique prévue.

Les durées de vie retenues sont les suivantes :

CONSTRUCTIONS	15-20 ans
MATERIEL ET OUTILLAGE	1-5 ans
MATERIEL DE TRANSPORT	2-5 ans
MOBILIER DE BUREAU	2-10 ans
MATERIEL DE BUREAU	2-8 ans
INSTALLATIONS GENERALES	2-10 ans

Le parc de matériel destiné à la location est en immobilisations. Dans un souci d'homogénéisation, le matériel classé en stock dans certains comptes sociaux a été reclassé en immobilisations.

Immobilisations financées en crédit bail :

Les contrats de crédit bail correspondant à des financements d'acquisitions sont retraités pour montrer à l'actif l'immobilisation concernée et au passif le solde des échéances restant à payer.

### c) Stocks

Il s'agit de stocks de marchandises et de pièces détachées destinées à la vente.

Les marchandises neuves sont évaluées selon la méthode FIFO.

Les marchandises d'occasion sont évaluées au prix d'achat augmenté des frais de remise en état.

Pour le stock de marchandises, une provision pour dépréciation, évaluée article par article, est constituée en tenant compte des perspectives commerciales (notamment pour tenir compte des prix de vente sur le marché).

---



d) Créances

Les créances cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage sont sorties du bilan. Le montant de l'en-cours d'affacturage est mentionné dans les engagements hors bilan (note 13).

Les créances non réglées aux dates d'échéances prévues ou faisant l'objet de litiges sont provisionnées comme suit :

- Une provision pour créances douteuses est constituée sur l'ensemble des dossiers remis au contentieux, ainsi que sur ceux des sociétés en liquidation de biens ou en redressement judiciaire.
- Pour les autres dossiers, une provision pour risque est constituée à 100 % sur les créances échues à fin octobre et à 50 % sur les échéances de novembre.

e) Résultat courant et résultat exceptionnel

En 2001, comme les années précédentes, ce sont les notions du PCG qui ont été retenues.

---

## Note.1 Immobilisations incorporelles et écart d'acquisition

- Immobilisations incorporelles (En K€).

Montants en milliers d'euros	31/12/00	Augmentations	Diminutions	31/12/01
<b>Valeurs brutes</b>				
Frais établissement	307	1		308
Frais de Recherche	227			227
Logiciels	254	36		290
Fonds commercial	628			628
Autres immos incorporelles	55	20		75
<b>Sous-total</b>	<b>1 471</b>	<b>57</b>		<b>1 528</b>
<b>Amortissements</b>				
Frais établissement	277	30		307
Frais de Recherche		227		227
Logiciels	154	87		241
Fonds commercial	514	4		518
Autres immos incorporelles	55	5		60
<b>Sous-total</b>	<b>1 000</b>	<b>353</b>		<b>1 353</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>471</b>			<b>175</b>

- Ecarts d'acquisition (En K€).

Sociétés	Dates d'acquisition	Valeur brute	Amortissement	Net
SA IEC AVP	01/01/99	751	225	526
Vidéo I.E.C. Espana L.S.	01/01/96	93	93	0
C2M – INTELWARE	01/01/97	2 719	1 360	1 359
SYSTEA	01/01/97	337	169	168
<b>TOTAL</b>		<b>3 900</b>	<b>1 847</b>	<b>2 053</b>



## Note.2 Immobilisations corporelles

Montants en milliers d'euros	31/12/00	Augmentations	Diminutions	31/12/01
<b>Valeurs brutes</b>				
Terrains	82	4	51	35
Terrains en crédit-bail	69			69
Constructions	808	24	455	377
Constructions en crédit-bail	758			758
Matériel et Outillage	9 818	1 145	3 072	7 891
Matériel et Outillage en crédit-bail	4 493	473	1 261	3 705
Autres Immobilisations corporelles	3 310	997	1 090	3 217
Autres Immo. Corpor. en crédit bail	587	40		627
Immobilisations en cours	286		286	
<b>Sous-total</b>	<b>20 211</b>	<b>2 683</b>	<b>6 215</b>	<b>16 679</b>
<b>Amortissements</b>				
Constructions	253	31	154	130
Constructions en crédit-bail	179	38		217
Matériel et Outillage	5 445	2 067	2 645	4 867
Matériel et Outillage en crédit-bail	1 099	1 330	768	1 661
Autres Immobilisations corporelles	2 330	495	975	1 850
Autres Immo. corpor. en crédit bail	409	157		566
<b>Sous-total</b>	<b>9 715</b>	<b>4 118</b>	<b>4 542</b>	<b>9 291</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>10 496</b>			<b>7 388</b>

## Note.3 Immobilisations financières

Au 31/12/2001, les immobilisations financières (en K€) sont constituées de:

Autres titres immobilisés		5
Dépôts de garantie :		1 922
• Contrat d'affacturage	1 640 K€	
• Biens en location	282 K€	

---

1 927

#### Note.4 Capitaux propres et intérêts minoritaires

Montants en milliers d'euros	Groupe	Minoritaires	Total
<b>Capitaux propres au 31.12.2000</b>	<b>4 148</b>	<b>116</b>	<b>4 264</b>
Distribution de dividendes		- 8	- 8
Retraitement dividendes 1999 Espagne	31		31
Divers	14		14
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 2 711</b>	<b>6</b>	<b>- 2 705</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2001</b>	<b>1 482</b>	<b>114</b>	<b>1 596</b>

#### Evolution du capital social

	Nbre d'actions	Nominal	Capital Social
<b>Capital social au 31.12.2000</b>	<b>1 435 737</b>	<b>10 Frs</b>	<b>14 357 KF</b>
Réduction par annulation d'actions	- 737	10 Frs	-7 KF
Conversion nominal de 10 Frs à 1.52 €	1 435 000	1.52 €	2 182 K€
<b>Capital social au 31.12.2001</b>	<b>1 435 000</b>	<b>1.52 €</b>	<b>2 182 K€</b>

#### Note.5 Provision pour risques et charges

Montants en milliers d' euros	31/12/00	Dotations	Reprises	Reclasssement(2)	31/12/01
Provision pour garantie (1)	479	477	422		534
Provisions pour charges diverses	261	313			574
Provisions pour risques divers (2)	707	584	389	-226	677
Provisions pour risques clients (3)	2186	312	890		1607
Provisions pour charges de restructuration (4)	1055	200	1015		240
Provisions pour litiges fiscaux(5)	1009		714		295
Provision sur Indemnité de départ à la retraite	32				32
Provisions pour perte de change	7	7	7		7
Provisions Dossiers prud'homaux en cours	237	491	196		532
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>5973</b>	<b>2384</b>	<b>3633</b>	<b>-226</b>	<b>4498</b>

(1) La provision pour garantie est destinée à couvrir les charges futures dans le cadre de la garantie accordée aux clients sur les marchandises vendues. Elle est calculée en appliquant un taux de charge attendu sur le chiffre d'affaires réalisé sur la période ouvrant des droits à garantie.

(2) La provision pour risques divers regroupe plusieurs éléments répartis dans plusieurs sociétés. Par ailleurs, la provision pour risque sur recherche et développement a été reprise pour 226 sur l'exercice et un amortissement de même montant a été constaté.

(3) La provision pour risques clients vient en complément de la provision dotée par le résultat d'exploitation. Elle couvre des risques sur des créances en dépassement d'échéance. Bien que ces clients soient en principe solvables le non règlement à

*l'échéance indique l'existence d'un litige, soit technique, soit commercial, qui se traduira, soit par un avoir total ou partiel, soit par des prestations gratuites ou encore un remplacement de matériel.*

*(4) La provision pour restructuration couvre les coûts engagés au quatrième trimestre 2001 pour réduire les effectifs.*

*(5) La provision pour litiges fiscaux couvre en particuliers un litige ancien avec l'administration fiscale en matière de TVA.*

---

## Note.6 Emprunts et dettes financières

Montants en milliers d'euro	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 553	12	2 981	560
Intérêts courus sur dettes financières	39	39		
Emprunt en crédit-bail	2 387	1 071	1 182	135
Concours bancaires courants	2 075	892	1 048	155
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>8 054</b>	<b>2 014</b>	<b>5 211</b>	<b>850</b>

- Suite à l'accord de rééchelonnement conclu début 2002, 2605 K€ d'emprunts et dettes auprès des établissements de crédit initialement dus à moins d'un an, ainsi que 1203 K€ de concours bancaires courants sont exigibles à plus d'un an.
- Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit pour le montant de 3 553 K€ font l'objet de sûretés réelles.

Montants en milliers d'euro	31/12/00	Nouveaux emprunts	Rembour- -sements	31/12/01
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 558		1 005	3 553
Emprunts en crédit-bail	3 575	512	1 700	2 387
<b>Total emprunts</b>	<b>8 133</b>	<b>512</b>	<b>2 705</b>	<b>5 940</b>

## Note.7 Dettes d'exploitation

Montants en milliers d'euro	2001	2000
Fournisseurs	16 725	24 824
Dettes fiscales et sociales	5 972	6 082
Autres dettes d'exploitation	5	1
	<b>22 702</b>	<b>30 907</b>

Montants en milliers d'euro	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Fournisseurs	16 725	6 505	8 176	2 044
Dettes fiscales et sociales	5 972	5 972		
Autres dettes d'exploitation	5	5		
	<b>22 702</b>	<b>12 482</b>	<b>8 176</b>	<b>2 044</b>

- *Suite à l'accord de rééchelonnement conclu début 2002, 10 220 K€ de dettes fournisseurs sont exigibles à plus d'un an.*
-



## Note.8 Ventilation du chiffre d'affaires

Montants en milliers d'euro	2 001	2 000
Intégration de solutions audiovisuelles	51 672	63 413
Location-Prestations	17 986	20 181
<i>dont location</i>	14 915	16 767
<i>dont maintenance / SAV</i>	3 071	3 414
Importation et distribution de matériel de diffusion	20 909	20 710
	<b>90 567</b>	<b>104 303</b>

## Note.9 Autres produits d'exploitation

Montants en milliers d'euros	2001
Reprises provisions dépréciation stocks	91
Reprises provisions dépréciation clients	2 213
Reprises provisions restructuration	628
Reprises diverses	31
Transferts remboursements assurances	285
Transferts charges de personnel	40
Autres produits(régularisations fournisseurs)	127
<b>Total</b>	<b>3 415</b>

## NOTE.10 Personnel

	2001	2000	1999
Cadres	100	116	61
Employés	247	274	161
<b>Effectif moyen</b>	<b>347</b>	<b>390</b>	<b>222</b>

- Une provision pour indemnité de départ en retraite est comptabilisée à hauteur de 32 K€ au 31/12/01.Elle est calculée sur l'ensemble du personnel en tenant compte des probabilités de départ en retraite au sein de l'entreprise.
- Rémunérations totales brutes versées dans les sociétés du groupe en 2001 aux :

(K€)	2001	2000
Organes d'administration	141	66
Organes de direction	182	136
<b>TOTAL</b>	<b>323</b>	<b>202</b>

---

 Note.11 Produits et charges exceptionnels

Montants en milliers d'euros	Charges	Produits
Provision risque clients	305	
Reprise risque clients		24
Litiges prud'homme	557	
Reprise prud'homme		196
Provision risques fiscaux	312	
Reprise risques fiscaux		486
Provision litiges	250	
Provision p/risque divers	310	
Reprise risques divers		469
Provision restructuration	200	
VNC agences fermées(ASV)	503	
Reprise prov. Fermeture agences		479
VNC et amortiss. exceptionnels parc location	1 203	
Cessions parc location		783
VNC immeuble et SCI cédés	422	
Cessions immeuble et SCI		461
Divers exceptionnels	264	249
Exceptionnel sur exercices antérieurs (1)	254	572
<b>TOTAL</b>	<b>4 580</b>	<b>3 719</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 861</b>	

(1) dont chiffre d'affaires ASV non facturé en 2000 = 454 K€

---

## Note.12 Impôt sur les sociétés

(K€)	Base	Impôt
Résultat avant impôt	- 2 700	
Résultat IEC Espana	69	- 23
Résultat France avant IS	-2 769	
Produit théorique		978
Déficits non activés		- 978
Régularisations diverses		18
Impôt courant net		5

Au 31 décembre 2001, le montant des déficits fiscaux se ventile comme suit :

(K€)	31/12/2000	Augmentation	Diminution	31/12/2001
carryback	627			627
ARD	987	187		1 174
Déficits reportables	5 312	4 592		9 904

## Note.13 Engagements

Montants en milliers d'euros	2001	2000
Effets escomptés non échus	164	168
En cours d'affacturage	7.624	13 004

---

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

## Exercice clos le 31.12.2001

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société IEC Professionnel Média SA, établis en euro, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

Le paragraphe de l'annexe sur les faits caractéristiques de l'exercice relate les mesures engagées pour rétablir les équilibres de gestion et financiers du groupe. Ces mesures doivent être complétées de la réalisation d'une augmentation de capital prévue en début de second semestre 2002 pour assurer la continuité d'exploitation du groupe.

Dans notre rapport sur les comptes consolidés de l'exercice 2000, nous indiquions qu'en raison des difficultés rencontrées par le groupe IEC au cours du second semestre 2000, nous n'étions pas en mesure de nous prononcer sur la présentation du compte de résultat consolidé de l'exercice 2000.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe conformément aux normes professionnelles applicables en France. A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Rennes, le 31 mai 2002

*Les commissaires aux comptes*

KPMG Audit  
Département de KPMG SA  
Franck NOEL

Audit Consultants  
  
Michel HARDY

---



# Comptes sociaux

## Exercice 2001

## Bilan social actif

	2001		Net en K€	2000
	Brut En K€	Amort&Prov en K€		Net en K€
Immobilisations incorporelles	267	257	10	120
Immobilisations corporelles	123	87	36	73
Immobilisations financières	9 247	113	9 134	1 792
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>9 637</b>	<b>457</b>	<b>9 180</b>	<b>1 985</b>
Avances et acomptes versés				0
Créances d'exploitation	1 095		1 095	2 320
Créances diverses	4 999		4 999	7 109
Valeurs mobilières				1 824
Disponibilités	8		8	19
Charges constatées d'avance	13		13	16
<b>Total actif circulant</b>	<b>6 115</b>		<b>6 115</b>	<b>11 288</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>15 752</b>	<b>457</b>	<b>15 295</b>	<b>13 273</b>

## Bilan social passif

	2001 en K€	2000 en K€
Capital	2 181	2 189
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 582	15 329
Réserves légales	67	67
Réserves réglementées	11	5
Autres réserves	1 077	1 077
		175
Résultat de l'exercice	-443	- 12 923
Provisions réglementées	32	80
<b>Total capitaux propres</b>	<b>5 507</b>	<b>5 999</b>
Provisions pour risques et charges	6 064	3 721
Emprunts et dettes financières	2 748	2 776
Dettes d'exploitation	976	777

---

<b>Total dettes</b>	<b>3 724</b>	<b>3 553</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>15 295</b>	<b>13 273</b>

---

## Compte de résultat social

	<b>2001</b>	<b>2000</b>
	<b>en K€</b>	<b>en K€</b>
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>535</b>	<b>2 077</b>
Reprises sur amortissements et provisions		37
Autres produits d'exploitation	602	816
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>1 137</b>	<b>2 930</b>
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	549	737
Impôts, taxes et versements assimilés	13	54
Salaires et traitements	-5	630
Charges sociales	8	236
Dotations aux amortissements sur immobilisations	175	132
Autres charges d'exploitation		1
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>740</b>	<b>1 790</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>397</b>	<b>1 142</b>
Produits financiers	15 727	296
Charges financières	18 015	14 937
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 288</b>	<b>-14 641</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>-1 891</b>	<b>-13 499</b>
Produits exceptionnels	64	145
Charges exceptionnelles	136	196
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-72</b>	<b>-51</b>
Impôt sur les bénéfices	-1 520	- 627
Total des produits	16 928	3 371
Total des charges	17 371	16 294
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>- 443</b>	<b>-12 923</b>

---

---

# Annexe aux comptes sociaux

## 1 - Faits majeurs de l'exercice et principes comptables

### Note.1 Faits majeurs de l'exercice

#### Accord de rééchelonnement

Un événement important pour la vie de la société IEC Professionnel Média et du groupe IEC est intervenu au cours du premier trimestre 2002. Il s'agit de l'accord de rééchelonnement des dettes bancaires et fournisseurs. Cet accord prévoit un différé d'un an pour le remboursement de la première échéance. Ceci explique le classement d'une partie des dettes bancaires comme étant à long terme.

#### Restructuration juridique du groupe IEC

Lors de la discussion de rééchelonnement, Il est apparu que la simplification du groupe IEC était une nécessité pour tous les acteurs tant externes qu'internes, conscients que la survie de chaque société était irrémédiablement liée à la survie du groupe, et réciproquement.

Cette simplification passe par une fusion de l'ensemble des entités du groupe IEC à l'exception de C2M et de IEC España à l'intérieur de IEC-AVP. Cette fusion destinée à simplifier les structures du groupe permettra, si elle est approuvée par les différentes assemblées de ramener la structure du groupe à un holding (IEC PM) et à trois filiales (IEC-AVP, C2M et IEC España).

Dès lors, et afin de permettre la réalisation des opérations de restructuration, la restauration de la crédibilité des sociétés, la confiance des marchés, des investisseurs et d'une manière générale de tous les partenaires, une série d'abandons de créances a être autorisée et réalisée pour donner à chaque structure et au groupe les moyens de se redresser.

Pour ces raisons, le Conseil d'administration de Professionnel Média du 20 décembre 2001 a autorisé la société à procéder aux abandons de créances suivants :

10 330 K€ au profit de sa filiale IEC Audio Vidéo Pro  
521 K€ au profit de la société ASV  
960 K€ au profit de la société C2M

Ces montants ont été portés en « intérêts et charges assimilées » du compte de résultat de l'exercice.

Par ailleurs, les provisions, constatées sur les filiales au 31/12/2000, ont été reprises en produits financiers pour 14 904 K€.

En outre, et pour permettre aux partenaires financiers et investisseurs d'apporter dès ce jour leur soutien maximum au groupe, le conseil s'est engagé irrévocablement et ce nonobstant la réalisation au titre de l'exercice 2002 de certaines fusions, à consentir si nécessaire toutes les aides complémentaires aux filiales et ainsi assurer la meilleure visibilité et transparence du groupe.

A ce titre, une provision pour risque a été constituée sur IEC Audio Vidéo Pro et Vision Share (note 9).

#### Réduction des charges du groupe IEC

Un nouvel effort de réduction des charges a été réalisé. Il a conduit à une nouvelle diminution d'effectif d'environ cinquante personnes au cours du quatrième trimestre.

#### Augmentation de capital

Enfin la souscription à l'augmentation de capital autorisée par l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2001 sera ouverte vers le milieu de l'exercice 2002. Cette augmentation d'un montant

---



de 1,7 millions d'Euro permettra de compléter le dispositif de financement des opérations du groupe en 2002.

## Note.2 Dérégations, modifications aux principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) .

Aucune dérogation significative aux principes de règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

## 2 - Informations relatives au bilan

### Note.3 Immobilisations incorporelles

- Les frais d'établissement correspondent aux frais d'introduction en bourse. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur 3 ans depuis 1998.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur 1 an.
- Le logiciel informatique permettant de piloter le système d'exploitation du groupe, et acquis en 1999, est amorti économiquement sur 3 ans en mode linéaire et fiscalement sur 1 au prorata temporis.

Montants en K€	31/12/00	Augmentations	Diminutions	31/12/2001
<b>Valeurs brutes</b>				
Frais d'établissement	105			105
Logiciels	162			162
<b>Sous-total</b>	<b>267</b>			<b>267</b>
<b>Amortissements</b>				
Frais d'établissement	76	29		105
Logiciels	71	81		152
<b>Sous-total</b>	<b>147</b>	<b>110</b>		<b>257</b>
<b>NET</b>	<b>120</b>	<b>110</b>		<b>10</b>

## Note.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie économique prévue.

Les durées retenues sont les suivantes :

- Outillage industriel 1 an L
- Matériel de transport 2-5 ans L
- Matériel de bureau 2-5 ans L & D
- Mobilier de bureau 3-10 ans L

Montants en K€	31/12/00	Augmentations	Diminutions	31/12/2001
<b>Valeurs brutes</b>				
Outillage industriel				
Matériel de transport	69		39	30
Matériel de bureau	89			89
Mobilier de bureau	4			4
<b>Sous-total</b>	<b>162</b>		<b>39</b>	<b>123</b>
<b>Amortissements</b>				
Outillage industriel				
Matériel de transport	51	16	38	29
Matériel de bureau	37	20		57
Mobilier de bureau	1			1
<b>Sous-total</b>	<b>89</b>	<b>36</b>	<b>38</b>	<b>87</b>
<b>NET</b>	<b>73</b>	<b>36</b>	<b>1</b>	<b>36</b>

## Note.5 Immobilisations financières

### Méthode d'évaluation:

- La valeur d'inventaire prend en considération la situation nette, ainsi que ses perspectives d'avenir en matière de rentabilité.
- Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute (coût historique), une provision pour dépréciation est constatée.

## Titres de participation – mouvements principaux :

Montants en K€	31/12/00	Augmentations	Diminutions	31/12/2001
<b>Valeurs brutes</b>				
Autres participations	7 250	799	6	8043
Créances rattachées à des participations	1 464		260	1204
<b>Sous-total</b>	<b>8 714</b>	<b>799</b>	<b>266</b>	<b>9247</b>
<b>Dépréciations</b>				
Autres participations (1)	6 922	113	6922	113
<b>Sous-total</b>	<b>6 922</b>	<b>113</b>	<b>6922</b>	<b>113</b>
<b>NET</b>	<b>1 791</b>	<b>686</b>	<b>-6656</b>	<b>9134</b>

(1) Reprise de la provision pour dépréciation des titres de 6 922 KE constituée sur les titres de IEC SA pour 2 629 K€ et sur ceux de VISION SHARE pour 4 293 K€.

## Liste des filiales et participations

Société K€	Capitaux propres	Capital détenu %	Valeur comptable Des titres détenus		Prêts et avances consenties et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	C.A. HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividende s encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brut	Net					
<b>Filiales détenues à + 50%</b>									
Sa IEC	12	99.86	3320	3320	1204		66823	2417	
Sarl Son et Image	899	99.98	305	305	129		348	258	
Sa Vision Share	1980	100	4293	4293	1725		342	6844	
SI Vidéo IEC Espagne	279	60	7	7			5689	37	
Snc IEC Management	184	99.93	2	2	66		2515	182	
<b>Participations détenues à -50%</b>									
Auvi-One (1)	82	20	26	0			1247	4	
EUROPA VIDEO	263	19.89	88	0			754	68	
Autres			2	2					
<b>TOTAL</b>			<b>8 043</b>	<b>7 929</b>					

(1) Date de clôture : 30/06/2001

## Créances rattachées à des participations

- Mouvements principaux :

Les créances rattachées à des participations correspondent à :

- Prêt à la filiale IEC SA accordé en 1998 et d'un montant initial de 2 439 K€. Le remboursement effectué en 2001 est de 259 K€.

- Classement par échéance :

Montants en K€	Total	- 1 an	+ 1 an
<b>Valeurs brutes</b>			
Prêts à des participations groupe	1 204	488	716
<b>Total</b>	<b>1 204</b>	<b>488</b>	<b>716</b>

## Note.6 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Nature des postes en K€	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Lien de participation
Participations	7929	
Créances rattachées à des participations	1204	
Créances clients et comptes rattachées	1095	
Autres créances	4247	
Emprunts et dettes financières diverses	1495	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91	
Autres Dettes (Intérêts courus s/Comptes Courants)	69	
Produits de participation	816	
Abandon de créances	11811	
Autres charges financières	69	
Reprise provision s/filiale	3721	

## Note.7 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Des abandons de créances ont été consentis sur les avances en compte courant accordées à IEC et VISION SHARE

Toutes les créances sont à moins d'un an.

## Note.8 Capital

Les capitaux propres ont évolué comme suit :

Au 31 décembre 2000	<b>5 999</b>
Provisions réglementées	- 43
Conversion des actions en Euros	-7
Résultat de l' exercice	- 443
 Au 31 décembre 2001	 <b>5 507</b>

Evolution du capital social au cours de l'exercice :

Montants en K€	Nbre d'actions	Nominal	Capital social
<b>Capital social au 31.12.2000</b>	<b>1 435 737</b>	<b>1.52 €</b>	<b>2 188</b>
Conversion en euros			- 6
Réduction du capital	737		- 1
<b>Capital social au 31.12.2001</b>	<b>1435000</b>		<b>2 181</b>

## Note.9 Provisions pour risques et charges

Montants en K€	31/12/00	DOTATIONS	REPRISES	31/12/01
Prov. pour risque cession IEC INFO		85		85
Prov. pour risque Vision Share	3 721	3 350	3 721	3 350
Prov. pour risque Agefos		28		28
Prov. pour risque IEC AVP		2 600		2 600
<b>TOTAL K€</b>	<b>3 721</b>	<b>6 063</b>	<b>3 721</b>	<b>6 063</b>

## Note.10 Emprunts et dettes financières

Montants en K€	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 240	6	1048	186
Concours bancaires courants	3	3		
Dettes comptes courants	1 505	1 505		
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>2 748</b>	<b>1514</b>	<b>1048</b>	<b>186</b>

- Suite à l'accord de rééchelonnement conclu début 2002, 743 K€ d'emprunts et dettes auprès des établissements de crédit initialement dus à moins d'un an sont exigibles à plus d'un an.

## Note.11 Dettes fournisseurs

Ce poste contient des dettes auprès des fournisseurs pour un montant de 403 K€.

## Note.12 Dettes fiscales et sociales

	2 001
<b>Dettes sociales</b>	
• Salaires à verser	8
• Provision charges à payer	17
• Organisme sociaux à verser	3
<b>Dettes fiscales</b>	
• Etat à verser (IFA)	17
• TVA	440
• Etat charges à payer	5
<b>Total</b>	<b>490</b>

## Note.13 Autres dettes

	2 001
• Intérêts courus sur comptes courants	69
• <b>Autres charges à payer</b>	<b>5</b>
<b>Total</b>	<b>74</b>

### 3 - Informations relatives au compte de résultat

#### Note.14 Ventilation des produits d'exploitation

	France	Export	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>535</b>		<b>535</b>
Prestations de services (groupe)	535		535
<b>Autres produits</b>	<b>602</b>		<b>602</b>
Redevance de marque	602		602
<b>TOTAL</b>	<b>1 137</b>		<b>1 137</b>

#### Note.15 Ventilation de l'effectif moyen

	2 001	2 000
Cadres	1	8
Employés		18
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>26</b>

#### Note.16 Produits et charges exceptionnels

	Charges	Produits
Charges et Produits / exercices antérieurs	25	
Cession des éléments d'actif	8	16
Provision risques et charges	85	
Reprise provision amort. dérogatoire		48
Perte s/créance IEC UK	18	
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>64</b>

---

### Note.17 Impôts sur les sociétés.

- Le montant de l'impôt correspond au profit d'intégration fiscale dégagé sur le groupe

### Note.18 Rémunérations des dirigeants.

- Rémunérations totales brutes versées par la société en 2001

Montants en K€	2001	2000
Organes de direction	48	40
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>40</b>

---



## Résultat et autres éléments caractéristiques de la société mère au cours des 5 derniers exercices

(articles L225-74, L225-76 et L225-91 du code de commerce)

NATURE DES INDICATIONS	31/12/1997	31/12/1998	31/12/1999	31/12/2000	31/12/2001
<b>I-Situation financière en fin d'exercice :</b>					
a) capital social	324 061	871 138	1 459 178	2 188 767	2 181 200
b) nombre d'actions émises	21 257	21 257	957 158	1 435 737	1 435 000
c) nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II-Résultat global des opérations effectives :</b>					
a) chiffre d'affaires hors taxes	1 285 262	1 415 689	1 916 089	2 077 362	535 180
b) bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	833 264	783 521	475 281	1 389 219	-7 552 974
c) impôts sur les bénéfices	233 515	262 475	26 991	-627 625	-1 520 114
d) bénéfice après impôts, amortissements et provisions	606 966	503 328	184 795	-12 922 636	-442 956
e) montant des bénéfices distribués (1)	253 448	277 686	0	0	0
<b>III-Résultat des opérations réduit à une seule action (2) :</b>					
a) bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	50	1	0	1	-4
b) bénéfice après impôts, amortissements et provisions	29	1	0	-9	0
c) dividende versé à chaque action (1)	12	1	0	0	0
<b>IV-Personnel :</b>					
a) nombre de salariés	17	20	18	26	1
b) montant de la masse salariale	620 766	647 923	670 223	630 178	48 443
c) montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	249 145	265 830	276 962	235 647	28 701

---

# Rapport général des commissaires aux comptes

## Exercice clos le 31.12.2001

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société IEC Professionnel Média S.A., établis en Euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Le paragraphe de l'annexe sur les faits caractéristiques de l'exercice relate les mesures engagées pour rétablir les équilibres de gestion et financiers du groupe. Ces mesures doivent être complétées de la réalisation d'une augmentation de capital prévue en début de second semestre 2002 pour assurer la continuité d'exploitation de la société.

### 2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Rennes, le 31 mai 2002

*Les commissaires aux comptes*

KPMG Audit Audit Consultants

---

Département de KPMG SA  
Franck NOEL

Michel HARDY

---

---

# Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées Exercice clos le 31.12.2001

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1. En application de l'article L.225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

## **1 – PRESTATIONS DE SERVICES AVEC LA SOCIETE IEC MANAGEMENT**

- Personne intéressée : Monsieur TURPIN
- Nature et Objet : Votre Conseil d'Administration du 3 janvier 2001 a autorisé votre Société à bénéficier de prestations de services auprès de la SNC IEC MANAGEMENT.
- Modalités : Les montants versés par votre Société s'élèvent à la somme de 9 147 €.

## **2 – CESSION DE TITRES DE LA SOCIETE AUVI ONE AU PROFIT DE LA SOCIETE SC CINE**

- Personne concernée : Monsieur SANTIAGO
- Nature, objet : Votre Conseil d'Administration du 15 mai 2001 a autorisé la cession de 252 actions que votre Société détient dans la Société AUVI ONE à leur valeur nominale.
- Modalités : Cession effectuée moyennant le prix de 3 887 €.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

## **3 - CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE**

- Nature et Objet : convention d'intégration fiscale répartissant la charge d'impôt entre votre société et ses filiales.
- Modalités : l'impôt sur les sociétés des filiales bénéficiaires est comptabilisé dans ces dernières de la même manière qu'en l'absence d'intégration. La Société IEC AUDIO VIDEO PROFESSIONNEL étant déficitaire, il en résulte pour votre Société une économie d'impôt de 1 523 925 €.

♦♦

2. Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions visées à l'article L.225-42 du Code de commerce.

En application de l'article L.225-40 de ce même Code, nous vous signalons que ces conventions n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

---

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

---

#### 4 - ABANDONS DE CREANCES AU PROFIT DE CERTAINES SOCIETES FILIALES

- Personnes concernées : Messieurs TURPIN, THIERCELIN et TASSERY
- Nature, objet et modalités : Votre Société a procédé aux abandons de créances suivants :

10 330 000 € : au profit de la société IEC AVP  
 960 000 € : au profit de la société INTELWARE  
 521 000 € : au profit de la société ASV

Cette convention a été approuvée, dans son principe, lors du Conseil du 20 décembre 2001, mais n'a pu être adoptée, tous les Administrateurs étant intéressés à cette convention.

#### 5 - CONVENTION DE TRESORERIE ET DE COMPTE COURANT AVEC LES SOCIETES FILIALES

- Personnes concernées : Messieurs TURPIN, THIERCELIN et TASSERY
- Nature et objet : Relations financières, gestion de la trésorerie et rémunération des avances de trésorerie et de compte courant consenties entre les Sociétés filiales du Groupe sur la base d'un taux de 6,20 % en 2001
- Charges financières comptabilisées dans votre Société sur 2001 :

. *Systéa*                    23 005  
 . *Euro Média*                17 802  
 . *SSI*                            28 022

- Produits financiers comptabilisés dans votre Société en 2001 :

. *ASV*                            32 106  
 . *IEC Management*            2 491  
 . *Audio Video Professionnel*    649 430  
 . *Vision Share*                86 640

Cette convention a été approuvée, dans son principe, lors du Conseil d'Administration du 3 janvier 2001, mais n'a pu être adoptée, tous les Administrateurs étant intéressés à cette convention.

#### 6 - CONVENTION DE REDEVANCE DE MARQUE

- Personnes concernées : Messieurs TURPIN, THIERCELIN et TASSERY
- Nature et objet : Modification d'un convention de redevance de marque avec la Société IEC AUDIO VIDEO PROFESSIONNEL.
- Modalités : Sur l'année 2001, votre Société a facturé à sa filiale IEC AUDIO VIDEO PROFESSIONNEL une redevance de 601 405 € sur la base d'un taux de 0,9 % du chiffre d'affaires de cette dernière.

Cette convention a été approuvée, dans son principe, lors du Conseil d'Administration du 3 janvier 2001, mais n'a pu être adoptée, tous les Administrateurs étant intéressés à cette convention.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nantes et Rennes, le 31 mai 2002

*Les commissaires aux comptes*

KPMG Audit

Audit Consultants

Département de KPMG SA  
Franck NOEL

Michel HARDY

---

Compléments aux comptes consolidés et sociaux et à leur annexe publiés dans le BALO du 17 mai 2002 (n°61)

### Bilan consolidé actif

Montants en milliers d'euro	Not e	Brut	Amort. et prov.	2001	2000	1999
<b>Actif immobilisé</b>						
• Immobilisations incorp.	1	1 528	1 353	175	471	1 091
• Ecart d'acquisition	1	3 900	1 847	2 053	2 434	2 834
• Immobilisations corporelles	2	16 679	9 291	7 388	10 496	10 606
• Immobilisations financières	3	2 252	325	1 927	2 687	786
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>24 359</b>	<b>12 816</b>	<b>11 543</b>	<b>16 088</b>	<b>15 317</b>
<b>Actif circulant</b>						
• Stocks et en-cours		5 316	501	4 815	6 702	6 345
• Créances d'exploitation		16 226	2 086	14 140	20 402	25 027
• Créances diverses		4 964	14	4 950	3 297	3 008
• Valeurs mobilières					1 864	
• Disponibilités		2 420		2 420	5 386	3 853
<b>Total actif circulant</b>		<b>28 926</b>	<b>2 601</b>	<b>26 325</b>	<b>37 651</b>	<b>38 233</b>
• Compte de régularisation et assimilés		290		290	402	479
<b>Total actif</b>		<b>53 575</b>	<b>15 417</b>	<b>38 158</b>	<b>54 142</b>	<b>54 029</b>

### Bilan consolidé passif

Montants en milliers d'euro	Not e	2001	2000	1999
<b>Capitaux propres</b>				
• Capital	4	2 181	2 189	1 459
• Réserves consolidées		2 012	15 237	8 696
• Résultat de l'exercice		- 2 711	- 13 278	504
<b>Capitaux propres/Part du Groupe</b>	4	<b>1 482</b>	<b>4 148</b>	<b>10 659</b>
Intérêts minoritaires	4	114	116	113
Autres fonds propres		152	122	122
Provisions pour risques et charges	5	4 498	5 973	1 014
<b>Dettes</b>				
• Emprunts et dettes financières	6	8 054	11 317	14 632
• Dettes d'exploitation	7	22 702	30 907	26 131
• Dettes diverses		482	178	967
		<b>31 238</b>	<b>42 402</b>	<b>41 730</b>



---

<b>Total dettes</b>				
Comptes de régularisation et assimilés		674	1 381	391
<b>Total passif</b>		<b>38 158</b>	<b>54 142</b>	<b>54 029</b>

---

## Compte de résultat consolidé

Montants en milliers de francs	Note	2001	2000	1999
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8</b>	<b>90 567</b>	<b>104 303</b>	<b>86 754</b>
• Autres produits d'exploitation	9	3 415	3 355	2 236
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>93 982</b>	<b>107 658</b>	<b>88 990</b>
• Achats consommés		55 892	72 541	53 922
• Autres achats externes		13 488	12 918	12 214
• Impôts et taxes		870	1 150	1 082
• Charges de personnel	10	17 316	18 862	16 386
• Participation des salariés				
• Autres charges d'exploitation		411	877	150
• Dotation amortissements et provisions		6 250	7 495	3 560
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>94 227</b>	<b>113 843</b>	<b>87 314</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>- 245</b>	<b>- 6 185</b>	<b>1 676</b>
• Produits financiers		180	239	493
• Charges financières		1 393	1376	957
<b>Résultat financier</b>		<b>- 1 214</b>	<b>- 1 137</b>	<b>- 464</b>
<b>Résultat courant</b>		<b>- 1 459</b>	<b>- 7322</b>	<b>1 212</b>
• Produits exceptionnels	11	3 719	428	1 664
• Charges exceptionnelles	11	4 580	6 514	1 354
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>- 861</b>	<b>- 6 086</b>	<b>310</b>
• Impôts sur les bénéfices	12	5	- 553	482
• Dotation aux amortissements sur écarts acquisition		380	399	398
<b>Résultat consolidé net</b>		<b>-2 705</b>	<b>- 13254</b>	<b>642</b>
• Part des minoritaires		6	24	85
• Part de la société mère		-2 711	- 13 278	557
• Résultat par action		- 1.89 €	-9.25 €	0.67 €
• Résultat par action dilué		- 1.89€	- 9.25 €	0.67 €

## Bilan social actif

	2001		2001	2000	1999
	Brut En K€	Amort&Prov en K€	Net en K€	Net en K€	Proforma Net en K€
Immobilisations incorporelles	267	257	10	120	191
Immobilisations corporelles	123	87	36	73	110
Immobilisations financières	9 247	113	9 134	1 792	9 186
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>9 637</b>	<b>457</b>	<b>9 180</b>	<b>1 985</b>	<b>9 487</b>
Avances et acomptes versés				0	25
Créances d'exploitation	1 095		1 095	2 320	675
Créances diverses	4 999		4 999	7 109	4 000
Valeurs mobilières				1 824	
Disponibilités	8		8	19	1 317
Charges constatées d'avance	13		14	16	
<b>Total actif circulant</b>	<b>6 115</b>		<b>6 115</b>	<b>11 288</b>	<b>6 017</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>15 752</b>	<b>457</b>	<b>15 295</b>	<b>13 273</b>	<b>15 504</b>

## Bilan social passif

	2001	2000	1999
	en K€	en K€	Proforma a en K€
Capital	2 181	2 189	1 459
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 582	15 329	9 259
Réserves légales	67	67	58
Réserves réglementées	11	5	5
Autres réserves	1 077	1 077	1 077
		175	
Résultat de l'exercice	-443	- 12 923	185
Provisions réglementées	32	80	34
<b>Total capitaux propres</b>	<b>5 507</b>	<b>5 999</b>	<b>12 077</b>
Provisions pour risques et charges	6 064	3 721	91
Emprunts et dettes financières	2 748	2 776	2 727
Dettes d'exploitation	976	777	609
<b>Total dettes</b>	<b>3 724</b>	<b>3 553</b>	<b>3 336</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>15 295</b>	<b>13 273</b>	<b>15 504</b>

## Compte de résultat social

	2001	2000	1999
	en K€	en K€	Proforma en K€
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>535</b>	<b>2 077</b>	<b>1 916</b>
Reprises sur amortissements et provisions		37	28
Autres produits d'exploitation	602	816	648
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>1 137</b>	<b>2 930</b>	<b>2 592</b>
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Autres achats et charges externes	549	737	499
Impôts, taxes et versements assimilés	13	54	75
Salaires et traitements	-5	630	670
Charges sociales	8	236	277
Dotations aux amortissements sur immobilisations	175	132	87
Autres charges d'exploitation		1	
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>740</b>	<b>1 790</b>	<b>1 608</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>397</b>	<b>1 142</b>	<b>984</b>
Produits financiers	15 727	296	112
Charges financières	18 015	14 937	10
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 288</b>	<b>-14 641</b>	<b>102</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>-1 891</b>	<b>-13 499</b>	<b>1 086</b>
Produits exceptionnels	64	145	78
Charges exceptionnelles	136	196	952
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-72</b>	<b>-51</b>	<b>- 874</b>
Impôt sur les bénéfices	-1 520	- 627	27
Total des produits	16 928	3 371	2 782
Total des charges	17 371	16 294	2 597
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>- 443</b>	<b>-12 923</b>	<b>185</b>

## Assemblée générale ordinaire du 17 juin 2002

### Texte des résolutions

#### PREMIERE RESOLUTION

*approbation des rapports et des comptes - quitus de gestion*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés, sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2001 ainsi que les perspectives d'avenir ;

- la lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice ;

approuve, les comptes consolidés et annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2001, tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un résultat déficitaire de 2 705 423 euros pour les premiers et 442 956 euros pour les seconds.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

L'assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat au titre de cet exercice 2001.

#### DEUXIEME RESOLUTION

*affectation du résultat de l'exercice 2001*

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à la somme de 442 956 euros de la manière suivante :

**- Imputation sur le poste « prime d'émission, de fusion, d'apport » pour 442 956 euros.**

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	Dividende net Montant unitaire/action		Avoir fiscal (*) Montant unitaire/action		Revenu global Montant unitaire/action	
	Euros	Francs	Euros	Francs	Euros	Francs
1998 (1)	0,48	3,19	0,72	4,78	0,24	1,59
1999	0	0	0	0	0	0
2000	0	0	0	0	0	0

(\*) calculé au taux de 50 %

(1) action de nominal de 10 F

#### TROISIEME RESOLUTION

*conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du code de commerce.*

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du code de commerce, prend acte des conventions qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé et des nouvelles conventions

conclues au cours de l'exercice et autorisées par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale les approuve et ratifie en tant que de besoin.

---

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

*Conventions visées à l'article L 225-42 du code de commerce*

L'assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-42 du code de commerce, prend acte des conventions visées dans ledit rapport en application de l'article L 225-42 du code de commerce, et les ratifie telles qu'elles sont énoncées.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

*approbation des dépenses visées à l'article 39-4 du CGI*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration statuant en application des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, prend acte du montant des dépenses visées à l'article 39-4 du code général des impôts correspondant à des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles pour un montant de 1 504 euros ainsi que du montant de l'impôt correspondant.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

*Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean Marc THIERCELIN*

L'assemblée générale prend acte de l'arrivée à expiration du mandat de Monsieur Jean Marc THIERCELIN et décide de le renouveler pour une nouvelle durée de six ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et qui sera tenue dans l'année 2008.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

*Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes titulaire, la société KPMG SA ou nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire*

L'assemblée générale prend acte de l'arrivée à expiration du mandat de la société KPMG SA et décide de le renouveler pour une nouvelle durée de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

#### **HUITIEME RESOLUTION**

*Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Bruno MARTIN ou nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant*

L'assemblée générale prend acte de l'arrivée à expiration du mandat de Monsieur Bruno MARTIN et décide de ne pas le renouveler. L'assemblée générale nomme en qualité de nouveau commissaire aux comptes suppléant Monsieur Alain AUBAULT exerçant 15 rue du Professeur Jean Pecker - 35042 RENNES CEDEX pour une nouvelle durée de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

#### **NEUVIEME RESOLUTION**

*délégation de pouvoirs*

L'assemblée générale décide de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes, pour accomplir l'ensemble des formalités légales de publicité et de dépôt.

---

\* \* \* \* \*  
\* \* \* \* \*  
\* \* \*  
\*





Société Anonyme au capital de 2 181 200 euro  
RCS Rennes B 382 574 739 - APE 671 C  
13/15 rue Kerautret Botmel – 35000 Rennes  
Téléphone 02 23 35 57 57 - Télécopie 02 23 35 56 61

[www.iec-asv.com](http://www.iec-asv.com)

---